

ÉCHOS

du pays

n°176

Bulletin d'informations de Haimps

Octobre 2022



Au feu les pompiers



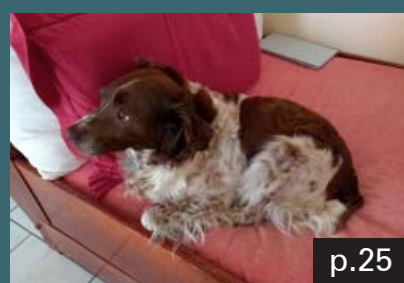
p.7

Les producteurs du marché (fin)



p.13

Quelle vie de chien



p.25



Recensement citoyen

Les jeunes gens (filles et garçons) nés en octobre, novembre et décembre 2006 doivent se faire recenser le mois de leur naissance pour être convoqués à la journée défense et citoyenneté. Cette démarche est obligatoire et ouvre des droits.



Bibliothèque

Jours et horaires d'ouverture au public :
Lundi : 15h00 - 17h00
Mercredi : 16h - 18h30



Déchets

Collecte des ordures ménagères : tous les mercredis matin à partir de 5h
Collecte tri sélectif : tous les lundis matin à partir de 5h.
Distribution des sacs jaunes : ils sont disponibles à la mairie toute l'année.



horaires de la mairie

La mairie est ouverte :
Le lundi de 14h00 à 18h00
Le mercredi de 14h00 à 18h00
Le vendredi de 9h00 à 12h00

Le Maire assure une permanence le samedi matin de 8h30 à 10h00.



Inscription sur la liste électorale

Les personnes récemment arrivées dans la commune, ou celles qui ne l'auraient pas encore fait, peuvent venir s'inscrire sur les listes électorales. L'inscription sur la liste électorale de Haimps entraînera automatiquement votre radiation de la liste où vous êtes actuellement inscrit.



Photos

Nous vous rappelons que vous êtes invités à nous proposer des photos pour la page de garde du journal communal. Les photos non retenues figurent quand même dans notre journal au fil des pages. La photo de ce numéro est proposée par Jany GOUJEAUD. Le thème pour les deux prochains numéros sont « Notre patrimoine » pour janvier 2023 et « L'agriculture » pour avril 2023.



Mairie de Haimps

1 Place du 11 novembre 1918 17160 Haimps
Tél. : 05 46 58 57 88
Courriel : mairie@haimps.fr • www.haimps.fr

Directeur de la publication : Thierry Goujeaud, Maire /
Réalisation : Commission communication / **Impression :** SEDI Equipement
Tirage : 210 exemplaires / **Dépôt légal :** 4^{ème} trimestre 2022
Ont participé à ce numéro : Odile Fouchet, Géraldine Marchal, Jennifer Gabeaud, Sylvia Benoist, Carole Toulotte, Philippe Barbeau
Photo de couverture : Jany GOUJEAUD

SOMMAIRE Octobre 2022

2 INFOS PRATIQUES

3 EDITO

4 ACTUS

- Inauguration de l'aire de jeux du Parvet
- Travaux à l'école
- Pass Natation
- La fête du 14 juillet
- Nocturnes en Vals de Saintonge
- Au feu les pompiers, Haimps va brûler !
- Récolement des objets mobiliers de l'église
- Double hommage
- 14 novembre 1982, une date qui a marqué notre village

- Une ferme d'un nouveau genre en construction
- Les maires pour la planète
- Brèves

13 DOSSIER

- Les producteurs de notre marché haimpsois (fin)

22 VIE SCOLAIRE

- Rentrée scolaire 2022-2023

23 PAGES LIAISON

- Repas de quartier
- Acrostiche
- La P'tite maison
- Hommage à Christian Chiron
- Phil'o
- Quelle vie de chien !
- Octobre rose

26 CULTURE-LOISIRS

- Bibliothèque
- Invitation à la lecture
- Vie associative

32 RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Réunion du 20 juin 2022
- Réunion du 18 juillet 2022

39 HISTOIRE DE MON VILLAGE

40 LE DESSIN DE PHILIPPE



Thierry Goujeaud,
maire de Haimps

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Le climat s'emballa. Canicule, sécheresse et épuisement des nappes phréatiques se sont agglomérés cet été en un cocktail explosif. Nous avons pu constater une eau qui se raréfie, des arbres fruitiers peu productifs, une végétation fragilisée, des risques d'incendie accrus, une récolte céréalière décevante, des organismes humains fatigués.

La vigne fait partie des rares à avoir apprécié la chaleur qui a régné tout l'été. Octobre, c'était le mois des vendanges qui depuis quelques années commencent avec un peu d'avance. Les vendanges, c'est le thème que nous vous avons proposé pour la photo de couverture de notre bulletin d'informations. Finalement vous avez choisi la nostalgie en préférant une photo des années 60.

En cette rentrée, octobre rose est le mois de sensibilisation qui permet de recueillir des fonds pour la recherche sur les causes du cancer du sein, sa prévention, son diagnostic, son traitement et sa guérison.

La commune rallie cette lutte en décorant les abords de la mairie et nos places, mais aussi en soutenant la manifestation organisée le 8 octobre par les associations Au Fil du Briou et Le Rideau rouge. La soirée théâtrale, au profit de cette cause, doit rassembler un maximum de monde, aussi nous vous invitons à y venir nombreux.

Cette rentrée, c'est aussi le début d'un grand chantier, puisque les premiers coups d'engins ont été donnés pour la construction du parc éolien Haimps-Massac. Enfin, la fin de l'année verra également le début de la dernière tranche d'effacement des réseaux dans Fresneau.

Bonne rentrée à tous.

Edito



Inauguration de l'aire de jeux du Parvet

L'histoire commence le 11 avril 2021 lorsque Véritas décrète que notre aire de jeux n'est plus aux normes...

Après une réunion du Conseil municipal, un groupe de travail se forme (constitué de 4 conseillères) qui prend le taureau par les cornes : consultation de catalogues de jeux, prise en compte du lieu (zone inondable, sous-bois, surface disponible, proximité du Briou), demandes de subventions. Bien entendu, le contexte « Covid » ne facilite pas le projet ! Néanmoins, après appel à bénévoles, les 4 conseillères forment deux équipes et le 16 octobre, le chantier débute pour préparer le terrain : démonter les jeux, enlever les anciens plots de béton, les graviers et mettre à niveau. Un deuxième samedi sera occupé à faire des trous, du béton et sceller le premier jeu. La journée se termine aux lueurs des lampes de poche ! Le troisième samedi, le 4 décembre, il ne fait pas chaud mais le « Pago-Pago » est calé, fixé

et scellé, ainsi que la balançoire.

De janvier à avril, les week-ends de travail se succèdent : rénovation du dauphin, pose du géotextile, étalement des couches de gravier, fixation du toboggan, de la barre des pompiers et des petits éléments restants du Pago-pago, coulage du béton pour la fixation des ressorts du dauphin et du requin.

Dernier jour : le 7 mai 2022, il reste à clôturer l'aire de jeux.

Le contrôle a été fait le 30 mai au grand soulagement des bénévoles dont la tâche a été semée d'embûches : délais de livraison allongés, trouver le matériel adéquat à chaque étape (mini pelle, pelleuse, tarière ou vrille au diamètre adapté), partir d'un plan pour parvenir à une réalité en 3 dimensions, calculer au plus juste la quantité de matériaux nécessaires, se rendre tous disponibles les mêmes jours, surmonter les difficultés techniques quand on n'est pas « pro », la communication avec Veritas ... Mais, en ce jour du 3 juillet, en



présence de Madame Corinne IMBERT, Sénatrice et de Madame Sylvie MARCILLY, Présidente du Département, et de nombreux habitants de Haimps et leurs enfants, le groupe de bénévoles a vu leur réalisation couronnée de succès. Monsieur le Maire a remercié nos invitées pour la participation financière à ce projet, les conseillères à l'origine de cette entreprise en ont présenté avec humour les différentes étapes. Madame MARCILLY et Madame IMBERT ont félicité cette équipe de bénévoles pour leur réussite et ont souligné le dynamisme de notre commune au travers de nombreuses réalisations et initiatives culturelles : n'oublions pas que cette année encore, nous accueillons dans notre village une « Nocturne » des Vals de Saintonge, des soirées Jazz, le festival des « Chapitretries » et bien d'autres manifestations.

La cérémonie d'inauguration s'est terminée par un verre de l'amitié et ce temps convivial s'est prolongé pour certains par un pique-nique sous les ombrages de notre parc boisé du PARVET qui abrite dorénavant cette nouvelle aire de jeux.

Odile FOUCHET et Géraldine Marchal



Travaux à l'école

Cet été la cour a été embellie ainsi qu'une partie des façades. Début août, il y avait du monde dans la cour de l'école, mais ce n'était pas des élèves ... le cantonnier, Vincent et une entreprise de maçonnerie.

Investissement au budget

Le conseil a décidé en début d'année de refaire les façades de l'école avec en priorité la partie ouest du bâtiment. Ce côté était très abimé par les intempéries.



La façade de la classe des CM

Les travaux ont commencé début août

L'entreprise SARL Bruneteaud Pierre Alain a pris place au sein de l'école le mardi 2 août. Après avoir bâché les sols au pied des 2 murs de la classe des CM, enlevé les spots et monté l'échafaudage, les maçons ont commencé à retirer l'ancien crépi. Ils ont ensuite fait le dégrossi, puis nettoyé les pierres de taille et refait les joints. L'enduit de finition a été étalé le 8 août. Ils auront quitté le chantier après avoir enlevé l'échafaudage et passé un coup de balai le lendemain. Ils seront de retour pendant les vacances de la Toussaint si la météo le permet.

Quelques réparations sur le toit

Les maçons ayant du matériel permettant de monter sur les toitures, je leur ai demandé s'il leur était possible de remettre l'extracteur de fumée rotatif en place ainsi que de poser une plaque en attendant le changement du vitrage cassé de la lucarne sur la partie centrale du bâtiment. C'est chose faite !!!

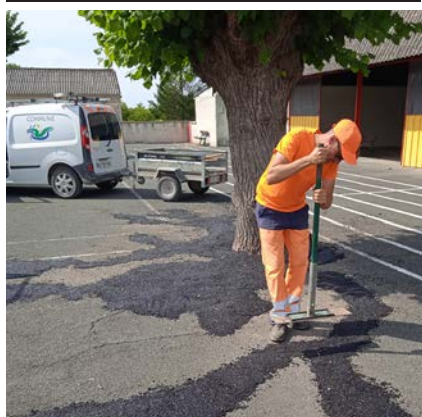
Le sol de la cour n'est pas en reste

Vincent, notre employé communal a bien travaillé également dans la cour de l'école. Après avoir tracé un terrain de basket et accroché les paniers au mur, il a sécurisé les bosses au niveau des racines des arbres.

Jennifer GABEAUD



Aménagement d'un terrain de basket



Sécurisation du contour de l'arbre



Emma et Garance avec leur diplôme

Pass natation

Depuis sa mise en place cet été, deux enfants de la commune ont pu apprendre à nager grâce au Pass Natation à la piscine de Matha en partenariat avec le Nautic Club Angérien.

Pour rappel, le pass natation est une aide financière attribuée aux parents, des enfants âgés de 5 à 10 ans, afin de faciliter l'accès à l'apprentissage de la natation.

A la piscine de Matha !

Les maîtres nageurs de la piscine intercommunale de Matha font partie du Nautic Club Angérien (NCA) de Saint Jean d'Angély, essentiellement connu pour son équipe de waterpolo. Les cours d'apprentissage sont dispensés par cette association, pour un coût de 115 euros les 10 séances.

La mairie de Matha avait sollicité les maires des communes alentours pour entrer dans le programme.

Le conseil municipal avait voté en faveur de ce projet à hauteur de 50 euros par enfant de la commune. Il reste donc 65 euros à régler par les familles. Une convention a été signée avec le NCA.

Le pass est à retirer à la mairie pendant les heures d'ouverture.

Jennifer GABEAUD

La fête du 14 juillet

146 personnes inscrites, 130 présentes, une différence liée à la canicule.

Depuis quelques années à la mi-juillet, le temps n'était pas toujours estival. 2022 nous apporte chaleur et sécheresse, conditions qui ne sont pas plus favorables à la fréquentation de nos fêtes. Néanmoins, au départ des balades que nous avons préparées, à pied comme à vélo, il y avait du monde, et de tous les âges. Pour les 22 cyclistes, il paraît que les côtes étaient dures ! Quant à la cinquantaine de marcheurs, ils ont apprécié cet itinéraire en partie le long du Briou. La balade pédestre était agrémentée d'un jeu : les questions avaient l'objectif d'approfondir la connaissance de lieux particuliers de notre commune (ou de les faire découvrir). Le temps de se rafraîchir un peu et d'aller chercher le pique-nique, les participants se sont retrouvés



Un 14 juillet caniculaire sur les rives ombragées du Briou

aux alentours de midi et demi pour l'apéro pendant lequel on pouvait déguster les produits vendus par les commerçants de notre marché haimpsois. Pour éviter les risques d'incendie, le barbecue avait été allumé sur le terrain de boules. Chacun pouvait y venir faire griller ses saucisses ou sa viande. La chaleur n'a pas été très favorable à l'organisation des jeux que nous avait prêtés la Ludo-

thèque mais les enfants se sont quand même amusés un moment (surtout les petits qui se sont baignés dans la mare aux canards !), puis apprécié la distribution traditionnelle de bonbons. L'après-midi s'est déroulée tranquillement, en bavardages dans une ambiance musicale (merci Frédéric !) ... personne n'avait très envie de bouger !

Odile FOUCHET

Nocturnes en Vals de Saintonge

Cet été, six communes furent les hirondelles de tête pour le lancement des NOCTURNES.



En 2021, Les Vals de Saintonge proposaient de mettre en place des soirées culturelles autour de nos richesses patrimoniales.

Six communes ont candidaté et se sont lancées dans l'aventure.

Plusieurs réunions furent nécessaires pour finaliser ce projet au niveau des Vals de Saintonge et des communes concernées. L'organisation et la préparation de nos soirées respectives se sont ensuite déterminées dans chaque commune.

Haimps avait opté pour un spectacle itinérant, choisi parmi les groupes proposés par les Vals de Saintonge qui mettaient à notre disposition une équipe technique (son et lumières), la commune quant à elle, avait à sa charge l'organisation sur place, l'accueil et les repas des équipes artistiques et techniques ainsi que le temps convivial. Sans oublier une participation financière : 10 % pour le spectacle

et autant pour la technique.

Le 8 août, à Haimps, nous ne savions pas encore sur combien de spectateurs nous pouvions compter ! Finalement, tout s'est bien passé ! Nous avons accueilli environ 350 personnes.

Le groupe de musiciens, montés sur des échasses, affublés de costumes farfelus et colorés, a su entraîner les spectateurs dans une farandole joyeuse tout au long d'un itinéraire d'environ 2 km, partant de la salle des fêtes pour aboutir à l'église.

Le clou de la soirée s'est déroulé sur le parvis de notre église qui, à cette occasion, avait de nouveau revêtu ses habits de lumières.

Odile FOUCHET

Au feu les pompiers, Haimps va brûler !

Même si les dommages se sont limités à une bordure de route, un champ et une haie, ceux qui étaient présents au début de l'incendie ont craint pour les premières maisons de Haimps.



Photo prise depuis le moulin

C'est un peu avant 22h00 ce jeudi 11 août que Jean-Marc est venu me prévenir que deux départs de feu venaient d'avoir lieu à la route d'Aigre et que les pompiers venaient d'être appelés. Dans le même temps je reçois un appel de Maxime (pompier volontaire) qui depuis Beauvais voyait qu'il y avait le feu à Haimps et qu'il venait immédiatement.

Je me précipite donc rue du Grand pont et c'est vrai qu'en arrivant je ne voyais que le feu qui avait envahi le champ et qui commençait à prendre dans la palisse. Les pompiers n'étant pas arrivés, qu'est-ce qu'on fait ? David et Kevin, qui étaient déjà sur place, proposent d'aller au hangar communal récupérer la tonne d'eau, la voiture avec tout ce qui pourrait nous aider à contenir le feu. Alain vient nous rejoindre pour emmener le tracteur, j'aperçois Fifi et Moumoune qui sont tranquillement en train de souper dehors et leur demande

de venir tout de suite à la mairie récupérer tous les extincteurs possibles, ce qu'ils font immédiatement. En revenant sur l'incendie on constate qu'un jeune agriculteur qui se trouvait par-là fait des cercles dans le champ avec son tracteur et sa herse pour circonscrire le feu. Il sera rejoint rapidement par Damien qui fera de même. Sophie qui arrivait à son jardin s'est précipitée avec deux seaux d'eau pour aider. Jérôme et Bertrand ont été envoyés pour récupérer les extincteurs de la salle des fêtes. Entre temps, les pompiers étant arrivés, on leur laisse la place mais on fait appel à ceux qui ont des tonnes d'eau. Stéphane, Thierry viennent nous rejoindre, Jean-François met son forage à disposition, Jonathan vient en renfort avec son manitou. Odile, Géraldine, Aurélie, Jennifer et Océane viennent en soutien. Patricia et Babeth emmènent à boire pour tout ce petit monde. Un grand merci aux pompiers

qui ont maîtrisé rapidement le feu, mais ce dernier reprendra dans une haie qui borde la route d'Aigre. On décide donc de faire une veille pour être plus sûr. Finalement nous ne quitterons les lieux qu'à 3h00 du matin après s'être assurés qu'il n'y avait plus de risque.

Il ne fait aucun doute que le départ de ces feux est intentionnel. Comment justifier d'un tel acte, surtout compte-tenu de la situation climatique du moment ? Deux plaintes ont été déposées à la gendarmerie de Matha, une par la Commune et l'autre par le propriétaire du champ. J'en ai sûrement oublié, mais que tous ceux qui étaient sur place et qui ont aidé ce soir-là soient remerciés.

Thierry GOUJEAUD





Christian Barbier devant les fonts baptismaux

Récolement des objets mobiliers de l'église

Tous les cinq ans le Conservateur des Antiquités et Objets d'art du département de la Charente-Maritime fait le récolement des objets mobiliers protégés de la commune.

C'est donc le jeudi 25 août 2022 que Monsieur Christian BARBIER a été accueilli par le Maire et sa première adjointe afin de faire le récolement quinquennal à l'église Saint-Symphorien. Le précédent récolement avait eu lieu le 11/06/2014 et il n'y a pas eu d'évolution depuis celui-ci.

Gros plan sur les fonts baptismaux

Les fonts baptismaux sont un monolithe (H=74 cm, La=46 cm, P=61 cm) dont deux faces sont sculptées. Ils sont anciens mais leur datation ne peut être formellement précisée. Il n'est pas certain qu'ils remontent au XVII^e s. : à cette époque comme à bien d'autres, il est extrêmement rare que l'intérieur de la cuve soit sculpté. Naguère peu mis en valeur, au fond du bras nord, ils ont trouvé leur place d'origine à l'entrée de la nef.

Objets protégés

Titre courant	Type	Protection	Date de la mesure	Emplacement
Cloche – 1681	Objet mobilier	Inscription	15/06/2015	Clocher
Cloche – XVIIIe s.	Objet mobilier	Inscription	15/06/2015	Clocher
Fonts baptismaux – XVIIe s.	Objet mobilier	Inscription	24/08/1983	Bras nord
Inscription funéraire de dame Barrau – 1763	Objet mobilier	Inscription	24/08/1983	Bras nord
Inscription funéraire de Jacques Abelain – 1775	Objet mobilier	Inscription	24/08/1983	Bras nord

Double hommage

La période estivale a vu la disparition de deux personnages politiques locaux qui ont marqué leur époque et à qui nous souhaitons rendre hommage.

Près de chez nous, c'est le 5 juillet 2022 que Maurice THIBAUT est décédé. Cet ancien maire de Sonnac (de 1971 à 2008) et 1^{er} vice-président de la communauté de communes du Pays de Matha a tenu un rôle important pour la sauvegarde de notre école.

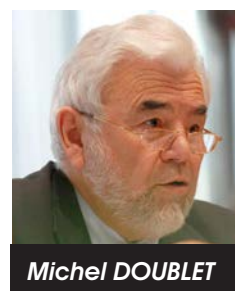


Maurice THIBAUT

Il est à l'origine, avec Yves EGRETEAU, du regroupement scolaire des écoles de Haimps et Sonnac et de la création du RPI en 1991. Pré-

sident du SIVOS de 1991 à 2008, Il fut aussi à l'origine de la construction de la nouvelle cantine de Sonnac.

Au niveau départemental et national, Michel DOUBLET est décédé le 18 août 2022. Maire de Trizay, vice-président du Conseil Départemental, Président d'Eau17, Président de l'AMF17 (Associa-



Michel DOUBLET

tion des Maires de France), il fut également sénateur de la Charente-Maritime de 1989 à 2014.

Michel DOUBLET a toujours été un ardent défenseur des petites communes rurales. Il a œuvré dans ce sens au département en contribuant au déploiement du fonds de revitalisation des centres bourgs ainsi qu'en jouant un rôle important dans le développement des projets routiers structurants.

Ces deux hommes, d'une autre génération, et au parcours politique long, ont consacré une partie de leur vie à améliorer celle de leurs concitoyens. Qu'ils en soient remerciés.

14 novembre 1982, une date qui a marqué notre village

Un souvenir lointain pour beaucoup, mais encore bien vivace dans la mémoire de ceux qui l'ont vécu. Il y aura 40 ans, le 14 novembre prochain, qu'une tornade a frappé le sud-ouest de Haimps sur une largeur de 30 à 50 mètres.

C'était un dimanche, un peu avant 13 heures, certains étaient à table quand ils ont entendu un bruit sourd, comme un avion passant très bas, et vu des feuilles tourbillonner devant leurs fenêtres. Ce n'est qu'à l'arrivée des pompiers, sirènes hurlantes, que beaucoup se sont rendu compte qu'une tornade meurtrière d'intensité modérée (EF2) venait de traverser la commune. Elle avait poursuivi sa route au-delà de Haimps puisque divers objets emportés par le tourbillon ont été retrouvés à plusieurs kilomètres.

En sortant de leur maison ont pu constater la désolation qui régnait dans nos rues. De nombreuses toitures

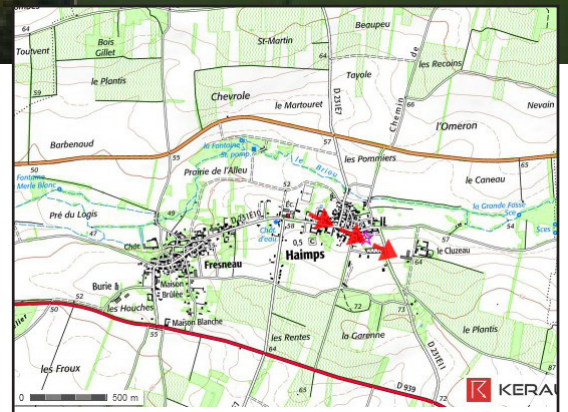


Les dégâts à l'église

Photo de la tornade de Sonnac du 16/09/2015



endommagées, dont deux totalement arrachées ; des voitures écrasées ; des arbres cassés dans leur milieu ; le clocher de l'église partiellement tombé, tout comme la toiture de la nef et son mur-pignon côté Est ; des tôles et des planches éparpillées dans les champs. Et puis, et surtout, le village endeuillé, stupéfié par la mort d'un homme de 57 ans, blessé par l'effondrement d'une



toiture et qui décéda quelques instants plus tard.

A l'occasion de cet événement, la population solidaire, avait travaillé à couvrir les toitures, à dégager les voitures, à relever les pans de murs tombés, à couper les arbres déchiquetés.

Il est des moments qui marquent l'histoire d'un village, des moments qui le mettent à l'épreuve, des moments qui permettent aussi de mettre en exergue la solidarité et la résilience de ses habitants. Le 14 novembre 1982 fait partie de ces moments-là.

Thierry GOUJEAUD

Une ferme d'un nouveau genre en construction

Débuté en 2014, le projet de parc éolien entre Haimps et Massac devient une réalisation en ce début de septembre 2022. Les travaux de construction de la ferme éolienne du Briou ont en effet commencé.

Un petit rappel

Situé dans la vallée de la Forge, le parc sera constitué de quatre éoliennes VESTAS V110 qui produiront 20 GWh par an. Les premiers contacts entre la société Energie Team et les communes de Haimps et de Massac ont débuté en 2014. Les habitants des deux communes ont été informés sur le projet lors de permanences publiques d'informations et pendant l'enquête publique qui s'est achevée en janvier 2019.



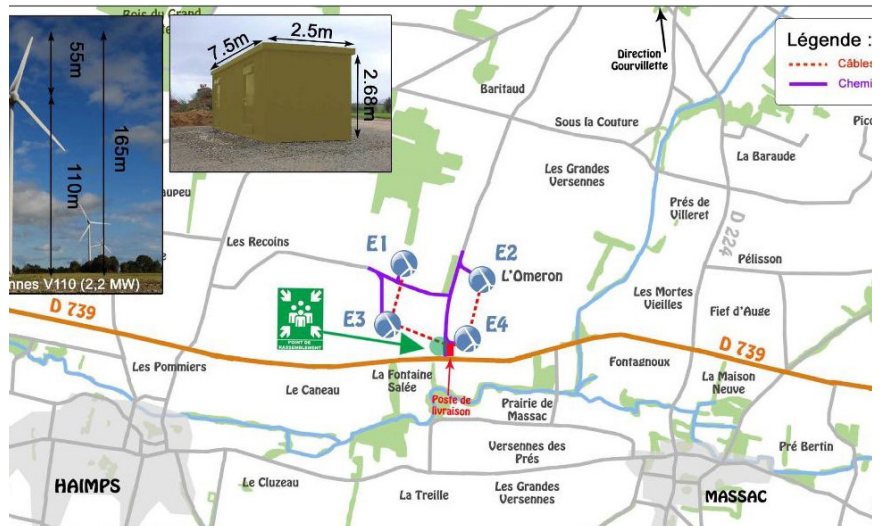
Laurent Redon et Aurélie Fructuoso

Le Projet a été autorisé en 2019

L'instruction réalisée par les services de l'Etat a abouti à un avis de la commission départementale des sites et le Préfet de la Charente-Maritime a rendu un arrêté autorisant le projet le 13 novembre 2019.

Et maintenant ?

Notre interlocuteur, Monsieur Laurent Redon, chef de projet chez Energie Team, a laissé la place



à Madame Aurélie Fructuoso qui est chargée de construction. Une visite préalable de chantier a eu lieu le 12 juillet. Le 16 août il y a eu la visite d'un écologue dans les parcelles d'implantation des éoliennes, le 22 août implantation des axes machines et bornage des divisions et le 23 août un huisier est venu effectuer le constat de l'existant avant travaux.

La première réunion de chantier a eu lieu sur site le 7 septembre en présence de Laurent Redon, Aurélie Fructuoso d'Energie Team, des maires de Haimps et de Massac, des propriétaires des parcelles concernées et des entreprises intervenantes, à savoir :

- L'entreprise CHARIER pour les voiries et le terrassement,
- LEPINE TP pour les travaux de génie civil (fondations),
- Bouygues Energies et Services pour le câblage et l'installation du réseau inter-éolien,
- VERITAS, bureau de contrôle,
- VESTAS France pour la fourniture et la livraison des éoliennes.

Cette réunion s'est clôturée par un barbecue offert par la Ferme éolienne du Briou.



1^{ère} réunion de chantier le 7 septembre

En ce qui concerne le planning des travaux, le premier coup de pioche a eu lieu le 1^{er} septembre. Les travaux de terrassement devraient se poursuivre jusqu'au 17 octobre, date à laquelle les fondations devraient être coulées. L'entreprise Vestas livrera les éoliennes début janvier 2023 et la mise en service du parc se fera en mars ou avril de l'année prochaine.

Pendant la phase de travaux, l'école de Haimps sera associée et les enfants devraient faire quelques visites sur le site. Le mât de mesure ne sera démonté qu'en juillet 2023, afin de vérifier, pour Energie Team, le business plan et la rentabilité après la mise en service du parc.

Thierry GOUJEAUD

Les maires pour la planète

L'association LES MAIRES POUR LA PLANÈTE a été créée en 2019 afin d'aider les élus à agir au quotidien pour préserver l'environnement. A ce jour, 112 communes adhèrent à cette association en Charente maritime.



Le 9 juillet 2022, une nouvelle journée de rencontres et de partages s'est déroulée à Ecoyeux et a permis d'aborder de nombreux thèmes dans le cadre de la transition écologique : l'alimentation, l'énergie, la biodiversité, les déchets, les espaces verts, la voirie, la solidarité et la démocratie.

La journée était animée par Michel ADAM président de l'association ANLP, et adhérent. Notre sénatrice, Madame Imbert a ouvert la séance en affirmant que « notre cadre de vie doit être notre priorité. »

Trois maires provenant de départements éloignés du nôtre étaient venus pour témoigner de leurs réalisations et de leurs expériences. L'un venait d'Alsace et deux de Bretagne.

Étaient également présentes à cette journée de nombreuses associations directement impliquées dans les domaines abordés :

- Le réseau BRUDED, très actif en Bretagne et Loire Atlantique, engagé dans des réalisations concrètes de développement durable et solidaire ;
- Terre Habitat 17 qui fait la promotion de modes d'habitats plus durables,
- CIRENA accompagne des projets participatifs et citoyens sur toutes les énergies renouvelables.

• Nature Environnement 17, une association déjà bien connue de notre commune puisqu'elle intervient dans les collectivités sur la planification et la gestion du territoire ainsi qu'à l'éducation et la sensibilisation à l'environnement.

- L'Ifrée , institut de formation à l'implication citoyenne,
- l'ONG Eau Versant, spécialisée dans les questions liées à l'eau,
- Terre de lien,
- Retour aux sources, etc.

En partant du principe qu'« on est toujours plus intelligents à plusieurs que tout seul », les intervenants ont tous témoigné de la nécessité que les collectivités organisent des occasions de rencontres, qu'elles remettent le dialogue au goût du jour, qu'elles convient leurs habitants à des journées citoyennes et des chantiers participatifs. Tous ces moyens sont bons pour faire évoluer les idées et les pratiques.

Au cours de cette journée, chacun des thèmes abordés, (que ce soit l'alimentation, la voirie, les économies d'énergie, etc.) a fait l'objet d'analyses et de témoignages d'expériences réussies. La plupart ont bénéficié d'aides qui sont actuellement nombreuses, tant au niveau financier qu'à celui du conseil et de l'accompagnement des projets. En

ce qui concerne la voirie, il y a une aide particulièrement substantielle : 70 % du coût pour un projet de perméabilisation des chemins et des routes (plantation d'arbres sur les bas-côtés afin qu'ils absorbent l'humidité. Revêtement perméable zéro tuyaux). Il y a même une banque spécialisée dans les projets écologiques : La Banque des Territoires qui octroie des prêts. Toutes les associations présentes peuvent être contactées et sollicitées.

La journée s'est achevée par la visite de l'ECO-VILLAGE d'ECOYEUX dont les habitants nous ont reçus et nous ont fait découvrir leurs maisons bioclimatiques et leurs installations : utilisation de matériaux naturels, isolation, récupération d'eau de pluie, verger commun, système de phyto-épuration, capteurs solaires, etc.

En conclusion, la constatation d'un des élus présents à cette journée riche en échanges et enseignements, est particulièrement représentative de notre actualité : « Nous sommes à présent à la recherche de solutions de sobriété car on est enfin conscients que notre terre est menacée et qu'on est condamnés à y vivre. Il n'y a pas de plan B ! »

Odile FOUCHET



Nous adressons nos plus sincères condoléances aux familles de :

*Reine Bondon
et Jacques Dugas*

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie commémorative de la fin de la première guerre mondiale aura lieu le vendredi 11 novembre 2022 à 11h30 au monument aux morts.

Boîte aux lettres

Les habitants de Haimps ont pu s'en rendre compte, la boîte aux lettres de la place a été enlevée par la poste. Il ne reste donc plus que celle située sur la place de Fresneau.

UNE FOIS DE PLUS

Nous vous rappelons que, sauf autorisation exceptionnelle, tout dépôt de déchets, de quelque nature que ce soit, est interdit sur les parcelles et dans les carrières communales.

Mariage

Tous nos vœux de bonheur accompagnent les nouveaux mariés Alain Rulland et Nathalie Monestier

Baptême républicain

Nous souhaitons la bienvenue dans la communauté républicaine à Ambre Doucet



Nouveaux arrivants

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants : Nigel et Denise Murphy, rue du Petit Echo en résidence permanente Kévin Fernandez, route de Coucoussac Emie Bourgouin, rue du Commerce

Dates à retenir

Le mercredi 5 octobre, à la salle des fêtes, spectacle gratuit « L'épopée d'un pois » pour les petits de 3 mois à 5 ans.
Le dimanche 11 décembre, à la salle des fêtes, Noël des enfants.
Le 5 octobre après-midi, déco avec Coco.

Cimetière

Certaines personnes ont constaté que des bouquets artificiels avaient tendance à profiter de l'obscurité pour changer de tombe ! Même si ce n'est pas très grave, cette maladresse ne devrait pas arriver dans ce lieu de mémoire.

Fin

LES PRODUCTEURS de notre marché hainpsois

Interviews menées par Odile FOUCHET,
Jennifer GABEAUD et Géraldine MARCHAL

Ils ont un parcours atypique, parfois surprenant, toujours intéressant !



DU VERT AU JARDIN

En 2021, la vieille maison de ses grands-parents et les terres qui l'entourent commencent une nouvelle vie.

Romaric est natif de Louzignac et a passé de grands moments de son enfance à la ferme de ses grands-parents. A la mort de ceux-ci la ferme est restée à l'abandon, ses parents n'étant pas agriculteurs. Et puis en 2021, Romaric change de vie et fait renaître la ferme.

Romaric, quel a été le déclencheur de ce changement de vie ?

De formation électromécanicien, j'ai travaillé pendant 20 ans comme fondeur à St-GOBAIN et je faisais des chantiers au niveau national. A la suite d'un remaniement interne, j'ai accepté un licenciement économique car je commençais à perdre l'intérêt

pour ce travail. J'ai fait un bilan de compétence qui m'a énormément appris sur moi-même, mes capacités et mes dispositions. Ce bilan m'orientait vers une auto-entreprise.

A la mort de ma grand-mère, j'ai passé tout l'hiver à nettoyer et vider la maison, cela m'a permis de mûrir un projet.

Ce retour à la terre s'est donc fait tout naturellement, mais pourquoi ne pas avoir repris l'exploitation de ton grand-père, agriculteur ?

J'avais passé toute ma jeunesse au milieu d'agriculteurs comme il y en a ici : des vignes, des grandes cultures. Cela ne me tentait pas. Pas plus que le maraîchage. J'étais intéressé par les plantes aromatiques et je pensais cultiver du thym. Je m'étais renseigné auprès de LEA NATURE à Périgny pour savoir si j'aurais un débouché mais cela posait des problèmes d'acheminement.

Après une formation de 6 mois au Lycée agricole de Venours (Vienne), je me suis installé très vite en octobre 2021, car il y avait un délai pour que je puisse bénéficier d'aides à l'installation. Ce retour à la terre a surpris mon entourage !

Par quoi as-tu commencé ?

L'une des priorités, c'était de nettoyer et défricher les terrains. Outre le jardin, il y a 3 ha disponibles autour. Il a fallu remettre en état la pompe pour avoir de l'eau, installer des récupérateurs d'eau de pluie, se procurer du matériel agricole : j'ai tout acheté d'occasion, un tracteur, un rotovator, un semoir, etc...

J'ai la chance d'avoir appris



très jeune à conduire le tracteur avec mon grand-père. De plus, ma formation d'électromécanicien me permet d'être autonome quant aux bricolages en mécanique.

J'ai aménagé un séchoir à plantes dans une partie du grenier. J'ai tout fait moi-même. Et, bien sûr, j'ai semé, planté et récolté mes premières plantes aromatiques. Je fais aussi de la cueillette sauvage. Je me laisse deux ans pour figoler mon installation et mes recettes.

Comment as-tu étoffé ta gamme de produits ?

Au fur et à mesure que le projet s'est affiné et grâce aux rencontres que j'ai faites, les idées se sont précisées. Au début, on fait des essais, on tâtonne. Actuellement, j'ai mis au point des recettes de sirops à base de

plantes, je confectionne également des confitures, je cultive aussi du safran, des pommes de terre en primeur et des courges pour cet automne. Mais ce que je propose à la vente doit correspondre à mes goûts. Je ne pourrais pas vendre des produits que je n'aime pas !

Et, pourquoi as-tu fait le choix de la production biologique ?

Je ne me voyais pas cultiver autrement qu'en respectant l'environnement. Quand je travaillais dans l'industrie, j'ai trop vu les produits chimiques qu'on utilisait. Il n'était pas question de cultiver des plantes en empoisonnant la nature et les consommateurs !

Quels sont tes débouchés ?

C'est essentiellement grâce au réseau des producteurs bio que j'ai très vite pu participer

à des marchés : Villars-les-Bois, Le Seure, Haimps, Authon et la Ferme des Platanes à Aumagne. Il y a également la Biocoop de St-Jean d'Angély et So-Bio à Cognac. J'ai même une commande de mon ancien CE pour la fin de l'année.

Comment vois-tu l'avenir ?

Il me reste encore pas mal de travail à accomplir avant d'être livré à moi-même, je veux dire sans l'aide que représente le complément de revenu de Pôle Emploi pour le moment ! J'ai bon espoir de pouvoir me sortir un revenu d'ici un an et demi. En attendant, je dois améliorer le système d'irrigation, continuer de retaper la maison et les bâtiments annexes et réfléchir à un nouveau projet : faire des liqueurs à base de plantes.

Trécy G. – Création Couture

Rencontre entre Jennifer GABEAUD et Trécy, couturière et commerçante sur notre marché

La couture, une passion depuis toujours ? C'est dans les gènes !

J'ai fait mes premières coutures vers l'âge de 7 ou 8 ans au centre aéré, puis mon père m'a

appris certaines bases comme faire les ourlets ou réparer un bouton. Lui-même avait appris la couture dès son plus jeune âge.

Que faisais-tu avant ?

J'ai passé mon bac pro cuisine. J'ai travaillé dans des châteaux-hôtels collection. Puis dans des

Trécy-G
Création Couture

collectivités, dans les cantines des écoles primaires de Matha, Aumagne et Loulay et également au collège. Ayant uniquement des contrats de remplacement en cuisine, j'ai été



changée de poste pour l'entretien et la garderie. Je suis ensuite partie en intérim en grande surface notamment en poissonnerie.

En 2014, on m'a diagnostiqué une sclérose en plaque, et les gérants m'ont refusé le CDI qu'ils me promettaient depuis le départ. J'ai donc quitté mon emploi. À la suite de cela, j'ai appris que la MFR de Matha avait son chef cuisinier qui partait pour une nouvelle aventure, j'ai donc postulé et après plusieurs entretiens d'embauche où j'ai bien expliqué ma maladie, j'ai été prise pour le poste. J'étais à la fois chef de la cuisine mais aussi professeur pour les CAP Cuisine et CAP Agent Polyvalent de Restauration. Une poussée de la maladie m'a contrainte à être en arrêt de travail. Ça a fini par

être des mois d'arrêt et l'ennui prenait place à la maison. Je me suis occupée en faisant de la couture pour des amies maman avec une simple machine à coudre. La médecine du travail a tranché pour un licenciement pour inaptitude au travail car aucun aménagement de poste n'était possible.

A ce moment là, j'ai lancé mon entreprise au premier déconfinement en mai 2020, il y a maintenant 2 ans et demi.

Tu as commencé avec quoi ?

Je suis partie de zéro juste ma machine à coudre et puis j'ai investi dans ma surjeteuse puis une brodeuse pour personnaliser mes créations. J'ai d'ailleurs commandé une nouvelle machine à coudre professionnelle qui doit arriver dans un mois.

Quels sont tes fournisseurs ? en local ?

Je me fournis en tissu dans des magasins spécialisés autour de Matha. Je privilégie au maximum des produits certifié OEKO-TEX ou la fibre de bambou. Et en particulier une boutique qui a beaucoup de fins de stocks issus de liquidation ou de fins de séries. Ce qui me permet de rester dans mon objectif de produits zéro déchet. Je suis contrainte pour certains tissus spécifiques de m'approvisionner en ligne sur internet.

Comment as-tu réussi à te faire connaître ?

Au départ, via les réseaux sociaux notamment Facebook, puis les marchés locaux qui me servent beaucoup à faire de la pub. Maintenant, j'ai même un site internet*, où les personnes peuvent passer commande tout en personnalisant les produits qu'elles souhaitent, jusqu'à la couleur du fil à broder.

Quel est ton rendement aujourd'hui ? Combien de bons de commande en moyenne par semaine ?

Il n'y a aucune régularité... je peux avoir 10 commandes par





semaine comme une seule. Je travaille également avec des professionnels comme une savonnerie en Bourgogne, ou bien un magasin de jouets sur Cognac.

Arrives-tu à vivre de tes créations ?

C'est encore compliqué. Dans quelques mois ça devrait aller mieux. Il y a tellement de charges à payer... J'aimerais faire plus mais je suis limitée sur certains

articles bébé qui demandent des normes. Pour les obtenir, je dois créer un prototype et le faire valider comme pour un contrôle technique. Ce passage aux normes coûte 500 €. Si mon prototype respecte toutes les normes, j'obtiens le droit de création mais tout en gardant toujours le même fournisseur de tissu, ce qui n'est pas simple à réaliser. S'il ne passe pas au contrôle ou que je doive changer de tissu, je dois modifier mon prototype jusqu'à valida-

tion, mais c'est un coût à chaque passage supplémentaire. Ce n'est pas gérable à mon niveau, comparé à de grandes chaînes de magasins qui fabriquent en très grande quantités pour une collection.

Merci à Treacy d'avoir accepté de me recevoir entre deux créations, et de passer ce moment sympa à discuter.

*site internet : <https://treacy-g.fr/>

AU GRAND JARDIN

Au grand jardin, le maraîchage passe par la poésie.

Céline, 36 ans, casquée et harnachée, passe la débroussailleuse au pied de la haute haie qui protège sa parcelle maraîchère du soleil trop ardent et de la vue des chapardeurs.

Le temps de poser son outil bruyant, Céline m'accueille dans son domaine qu'elle me présente aussitôt avec la fierté et la tendresse d'une mère pour son rejeton.

Le Grand Jardin, c'est le nom qu'on donnait à ce terrain qui appartenait aux grands-parents de son compagnon et où ils cultivaient les légumes pour la famille, c'est dire que ce lieu est un réservoir de souvenirs et qu'elle y est attachée, plus qu'aux autres parcelles où elle est en fermage.

Céline, comment cela a-t-il commencé pour toi ?

J'ai travaillé pendant 10 ans dans la grande distribution, chef de rayon alimentation. Au bout de ce temps passé à n'être

qu'un numéro, à faire un travail peu épanouissant et sans reconnaissance, j'ai décidé de changer. Mais quoi faire ? Depuis mon enfance, j'ai toujours aimé la terre, jardiner, être dans la

nature. Je suis partie du constat que les légumes que je cultivais dans mon potager réussissaient très bien et qu'ils étaient meilleurs. Je me suis orientée vers un BPREA en maraîchage que j'ai

fait au Petit Chadignac (à côté de Saintes).

Et après ton diplôme ?

Mon compagnon et moi avons acheté le jardin de ses grands-parents et j'ai pris 4 autres parcelles en fermage, toutes sur la commune de Blanzac. Au total, j'ai à peu près 5ha, et, il y a 4 ans, je me suis lancée ! A 32 ans, avec deux enfants en bas âge (le plus jeune avait 3 ans 1/2, l'aîné 8 ans), je me suis dit que j'étais folle ! Heureusement, mon conjoint est ouvrier agricole, il m'aide beaucoup en faisant l'essentiel du travail mécanique. Comme je bénéficiais des aides aux jeunes agriculteurs, j'ai d'abord investi dans l'irrigation, indispensable quand on fait du maraîchage. Le grand-père avait un forage sur ce terrain, il a fallu aménager ce point d'eau. J'économise au maximum en n'utilisant que du goutte-à-goutte.

Pourquoi t'es-tu installée en Bio ?

Pour moi, c'était une évidence ! Cette façon de cultiver correspond à mon approche de la nature : On travaille avec du vivant et l'on vit avec ce qui nous entoure. J'ai actuellement 15

à 20 variétés de légumes et de bonnes productions.

Tous ceux qui cultivent leur propre potager savent ce que cela demande de temps et d'énergie. Vouloir se nourrir au moindre prix, c'est implicitement accepter de manger des aliments potentiellement nocifs car produits à la va-vite avec adjonction d'intrants, souvent dangereux, et de nombreux additifs. L'argent qu'ils ne mettent

mes parcelles de fils barbelés et mettre des caméras de surveillance. Donc un investissement non négligeable et imprévu. Mais ces précautions ne suffisent pas toujours !

Il faut apprendre à gérer l'anxiété et le stress liés à ces menaces imprévisibles que sont les vols, la grêle, le froid, les ravageurs, le manque d'eau...

Les autres difficultés sont d'ordre technique : l'agriculture biolo-



pas dans leur alimentation, ils le dépensent en médicaments ou autres frais de santé...

Quelles difficultés as-tu rencontrées ?

L'une des premières difficultés que j'ai rencontrées, ce fut l'invasion de ragondins qui mangeaient mes légumes. Un autre gros souci, ce sont les vols. Sans aucun scrupule et sans respect pour le travail que cela représente, certains se permettent de venir remplir leurs cabas de légumes. Il m'a fallu clôturer

gique exige une technicité encore plus pointue que celle qui résout ses problèmes à coup de pesticides et de désherbants. Cultiver en respectant la nature, cela implique plus d'énergie et d'efforts physiques. Je préfère un jardin avec quelques « mauvaises » herbes mais accueillant une biodiversité riche plutôt qu'une terre gavée de traitements qui empoisonnent toute forme de vie.

Quels sont tes débouchés ?

Grâce au réseau des produc-



Au Grand Jardin
17160 BLANZAC-LES-MATHA
Tél. 06.32.76.21.92

teurs bio et principalement à la Ferme des Platanes à Aumagne, j'ai trouvé rapidement des débouchés. Je fais les marchés de Villars-les Bois, Le Seure durant l'été, Haimps ainsi que ceux de la Ferme des Platanes. Chaque semaine, je fournis la Biocoop de St-Jean d'Angély, plus ponctuellement, les jeunes agriculteurs de Saintes, et tous les 15 jours, l'association Courts-circuits à Saintes qui met en relation directement les producteurs et les consommateurs.

En outre, les livraisons à domicile complètent l'écoulement de ma

production qui se fait au fur et à mesure des récoltes. Je n'ai pas de chambre froide mais j'ai un lieu de stockage dans un vieux chai. Seuls les légumes de garde (ail, oignons, pommes de terre et toutes les courges) peuvent être conservés dans une vieille grange pendant l'hiver.

En conclusion, Céline, comment vis-tu ce changement d'orientation professionnelle ?

Il y a un moment magique et incomparable : seule dans mon jardin, tôt le matin, je me sens en accord avec moi-même, sereine

et émerveillée par tout ce grouillement de vie autour de moi : un vol d'oiseau dans la haie, un lièvre qui se dresse au milieu des courges, un coquin d'écureuil qui grignote mes noix ... J'ai même trouvé des bébés lièvres dans mes salades !

Ils viennent dans mon jardin parce qu'ils s'y sentent accueillis et en sécurité.

Malgré la fatigue et le stress, je ne donnerais ma place pour rien au monde ! J'ai la chance de faire un métier que j'aime.

LA BULLE DE CHÈVRE

Frimousse juvénile et œil qui frise, ce petit bout de femme a surmonté quelques « galères » avant de réaliser son rêve.



Ophélie, tu es aujourd'hui éleveuse et fromagère.

Quel parcours as-tu suivi ?

Déjà lorsque j'étais toute petite, je rêvais d'être « fermière ». Pourtant, après avoir fait l'école d'ingénieur agricole je suis devenue conseillère en grandes cultures en Ile de France. Au bout de 4 ans 1/2, j'ai pris conscience que ce travail ne me convenait plus : trop de contraintes administratives et de moins en moins de contacts sur le terrain. Cela ne me correspondait pas. J'avais envie d'autre chose, plus en adéquation avec ma façon de concevoir mon rapport à la nature, à l'environnement. J'ai donc tout plaqué avec l'idée de faire de la production animale. Mais il me fallait préciser ma nouvelle orientation et me confronter à la réalité. J'ai visité de nombreuses fermes, j'ai lu, je me suis documentée. Cela m'a permis de comprendre que

j'avais envie de monter une ferme où je pourrais maîtriser la production du début à la fin. Comme la chèvre est un animal avec lequel j'ai des affinités, j'ai décidé de faire du fromage de chèvre. Une fois ma voie tracée, je suis partie en formation (l'une sur la fabrication du fromage, l'autre sur l'élevage caprin) et surtout, des stages chez des éleveurs et des fromagers.

Je suppose qu'avec un tel projet, il te restait à dénicher un lieu d'installation

C'est là que les galères ont commencé ! Mes parents étant agriculteurs et disposés à me soutenir dans ce projet en me procurant l'alimentation pour le troupeau (foin de luzerne et un mélange d'orge, pois et maïs), je cherchais des bâtiments aux alentours d'Angoulême. Difficile de convaincre des gens de lâcher leur patrimoine, même s'il tombe en ruine ! ... Bref ! L'achat s'est fait en juillet 2020 alors que j'avais déjà 15 chèvres qui broutaient dans le jardin de mes grands-parents et que je me rôdais à la fabrication de fromages dans le mobile home que j'habitais en attendant...

Les bâtiments étaient utilisables ?

Il y avait de gros travaux à entreprendre : monter une chèvrerie, une fromagerie et une salle de traite. J'ai fait moi-même tous les plans de ma ferme. Je suis devenue l'amie de Google et du Bon Coin... en cherchant inlassablement des machines et du matériel d'occasion. Je suis tombée sur quelques bonnes affaires. La chèvrerie, je l'ai achetée en kit. Pour la salle de traite, j'ai fait intervenir un professionnel car il



y a des normes. Quant à la plupart du matériel, j'ai également acheté d'occasion : le Kangoo, une vitrine de marché, des tables et des grilles en inox, des bacs et des moules, etc. Comme c'était au moment des confinements, il a été parfois compliqué de se procurer du matériel !

Quelles difficultés principales as-tu rencontrées ?

D'abord, je suis une fille ! C'est plus compliqué, dans certaines situations, de se faire reconnaître, par exemple lors des tra-

vaux, j'avais du mal à imposer mes façons de voir aux artisans et obtenir qu'ils respectent les plans que j'avais faits.

Ensuite, pour les financements, comme je ne rentrais pas dans les cases, les banques ne me suivaient pas ! Pour être « rentable » les conseillers préconisent d'avoir un troupeau d'une centaine de chèvres... et je veux une ferme à taille humaine. Un banquier m'a tout de même fait confiance. Et puis, j'ai eu la DJA (dotation jeunes agriculteurs) ainsi qu'une aide de la Région. Les autres difficultés sont plutôt d'ordre technique, la première, c'est de savoir prendre soin de mon troupeau en cas de maladies ou de parasites. J'utilise l'aromathérapie et ça marche très bien. Je fais rarement appel au vétérinaire sauf en cas de mise bas compliquée. Je ne veux pas donner d'antibiotiques à mes chèvres.

En ce qui concerne la fabrication des fromages, on ne maîtrise pas toujours tout ! Le lait subit des variations en fonction



de nombreux facteurs (saisons, météo, température, etc.).

Y-a-t-il beaucoup de contrôles ?

Pas tant que ça ! Les services vétérinaires peuvent venir sans prévenir et sur place, ils contrôlent tout : les chèvres, la fromagerie et la salle de traite. Un laboratoire vient 3 ou 4 fois/an pour faire l'analyse du lait. Mais un producteur est responsable du produit qu'il propose.

Combien de chèvres as-tu actuellement et quels sont tes débouchés ?

J'ai actuellement 40 chèvres. Elles ont toutes un prénom et elles sont apprivoisées, très familières. Je redoute le moment où, fatalement, il faudra me séparer des vieilles !

En tant que productrice, je dois vendre 70 % de mes produits

en direct je fais donc de la vente à la ferme deux fois par semaine. Je livre une crèmerie à Angoulême et une autre à Jarnac ainsi qu'une épicerie itinérante. Une fois par mois, j'ai un stand à la foire de Rouillac et je fais quelques marchés et des marchés spécifiques de producteurs. Pour l'anecdote, je vends mieux à Haimps qu'à Cognac !...

Arrives-tu à vivre de tes fromages ?

J'avais calculé que je devais faire un CA de 4500 €/mois pour faire tourner l'entreprise et avoir un revenu. Il faut tenir compte que deux mois par an, au moment de la mise bas, il n'y a aucune vente possible ! Pour le moment je ne peux pas encore dire que c'est « rentable », je ne me paie pas et je ne compte pas mon temps ! Mais ce que je fais me plaît et j'ai déjà de nouveaux projets.

Quels projets ?

Eh bien, je commence à envisager d'embaucher quelqu'un car la période Covid m'a fait réaliser que si je suis malade, il n'y a personne pour s'occuper de mes chèvres... J'ai compris que je ne pouvais pas y arriver seule d'autant plus que j'aimerais diversifier mon exploitation, développer une autre activité (peut-être des plantes aromatiques).

J'ai également l'intention de me procurer un traker photovoltaïque car actuellement mes dépenses d'électricité sont énormes (salle de traite et fromagerie). Et ça sera meilleur pour la planète !

Mais je me laisse le temps, je ne suis pas encore à mon rythme de croisière.

BOUCHERIE CHARCUTERIE LES 2M

Rencontre entre Géraldine MARCHAL, Maxime et Marlène de la Boucherie LES 2M de Verdille.

Maxime a toujours voulu être boucher ! Il se souvient, avec nostalgie, haut comme 3 pommes (même s'il n'a pas beaucoup grandi depuis), du passage du charcutier dans son camion chez sa mamie à Chives. C'est à ce moment-là, que Jean-Pierre, après avoir servi sa mamie, lui donnait des carambars !

C'est donc naturellement que dès 14 ans, le brevet des collègues en poche, il commence un CAP en charcuterie-traiteur à Angoulême. Il fait son apprentissage dans la boucherie de Gérard et Marie-France Georget de Verdille. 2 ans plus tard, il continue sa formation avec un CAP boucher à Angoulême, avec un apprentissage sous les halles d'Angoulême. Il passe par la suite un brevet professionnel

de boucher à La Rochelle.

A 20 ans, fort de ces formations et soucieux de découvrir toutes les facettes de son métier, il entre dans le monde du travail en tant que boucher à l'Intermarché de Matha. Il y reste un an, puis entre dans la production artisanale au Boudin gris, à Matha également. Il y découvre la gestion des foires et des marchés.

Un soir de novembre 2018,

Maxime accompagné de Marlène, passe une soirée avec ses premiers patrons. Une bonne entrecôte et un verre de rouge aidant, les 2 M voient le jour. L'aventure est lancée : Verdille nous voilà ! La reprise est actée au 1^{er} janvier 2019.

Verdille, c'était au début : 3 ouvriers, (Jean-Pierre, Sébastien et Line), en plus de Marlène et Maxime. 2 camions, 2 marchés et 3 tournées et bien sûr, le magasin à Verdille.



A l'heure actuelle, c'est 4 ouvriers (Ludo les a rejoints en mars 2020, Jean-Pierre vient de partir à la retraite et Véro fait partie de l'équipe depuis quelques mois), un apprenti charcutier, Marlène et Maxime toujours au poste ! un camion tout neuf supplémentaire, donc 3 au total, 6 marchés et 4 tournées, et le magasin. L'activité a ainsi doublé depuis la reprise en 2019.

Les journées de la boucherie commencent à 5h par la préparation des camions au départ des marchés et tournées. Ils sont présents sur les marchés de Beauvais sur Matha (le mardi et le jeudi), d'Aigre (le jeudi), de Haimps depuis mars 2019 (le vendredi... pour ceux qui ne suivent pas !) et possèdent un banc au marché couvert de Saint Jean d'Angély (le mercredi et le samedi). En tournée, ils passent par Saint-Fraigne le mercredi ainsi qu'à Prignac, Thors et Sonnac. Après le marché de Haimps, le camion passe par les petits hameaux entre Massac et Verdille. Fontaine-Chalendray, Cressé et Bazauges sont desservis le vendredi également. Samedi, c'est Chives et ses alentours qui voient passer le boucher.

La boucherie fournit également

des collectivités : la mairie de Verdille pour la cantine de leur école primaire et le collège d'Aigre. La cuisine de celui-ci prévoit prochainement de nourrir également les estomacs de l'école primaire. Occasionnellement, elle fait également des marchés de producteurs, des buffets froids (communions, départ à la retraite, baptême...), des plateaux repas (journée de formation, vendanges...) Ils sont ouverts à toutes propositions !

Ludo, le charcutier, accompagné de son apprenti, fabrique sur place les saucisses, les andouillettes et les boudins. Ceux-ci sont tous faits à partir de boyaux naturels. Le jambon blanc et les spécialités régionales (grillon et farcis) sont aussi confectionnés sur place. Le « snacking » est élaboré également à Verdille : quiches variées, pizzas, roulés au fromage, crêpes au jambon, bouchées aux fruits de mer... Tout est « fait maison » ! Un plat de poisson est proposé par semaine en plus de la brandade de morue.

Maxime favorise les fournisseurs locaux et connaît bien tous les éleveurs : le porc vient de Barbezieux, la volaille de Montigné

en Charente. Le bœuf, le veau et l'agneau (régionaux) passent par l'abattoir de La Rochefoucauld. Les viandes arrivent en carcasse entière (ou coupées en 4 au maximum), et tout est découpé et travaillé au laboratoire de Verdille. Les légumes sont livrés chaque semaine pour toutes les préparations traiteur.

Le laboratoire est évidemment soumis à des contrôles réguliers d'hygiène. Les derniers résultats ont tous été très satisfaisants, en dépit des locaux vieillissants. Un laboratoire indépendant vient aussi contrôler produits, locaux et matériels chaque trimestre à l'improviste.

Maxime, comme tout chef d'entreprise, déplore les montants élevés des charges, mais ne regrette en rien son entreprise. Il est cependant surpris par l'impact du réchauffement climatique. En effet, à la suite des



fortes chaleurs que nous subissons depuis quelques années, le matériel qu'il a acquis n'est plus suffisant : le moteur des frigos doit désormais être qualifié « spécial tropique » ! Cela suscite chez lui un questionnement au sujet de travaux de rénovation éventuels du magasin ou d'investissement dans des locaux plus modernes...
Affaire à suivre !

Rentrée scolaire 2022-2023

C'est la fin de l'été, le mois de septembre annonce la rentrée et une nouvelle année scolaire qui commence !

Les enfants grandissent... toujours trop vite et changent de classe.



Mais cette année, pas de changement pour les maîtresses, Atsem et personnel du SIVOS !

A Sonnac, Maîtresse Claire Mithonneau, accompagnée d'Emilie Sauton, va voir s'épauler les plus jeunes. Elles auront en charge la classe de maternelle : la toute petite section avec 1 enfant en ce début d'année, la petite section avec 5 enfants et la moyenne section avec 8 enfants. Cela fait donc une classe de 14 enfants. C'est la 7^e année que Maîtresse Claire enseigne dans nos murs.

Toujours à Sonnac, et depuis maintenant 4 rentrées scolaires, c'est Maîtresse Karine Lavaur qui est la directrice de l'école. Elle tient également la 2^e classe. Cette année, celle-ci regroupe les 11 élèves de grande section et les 7 élèves du cours préparatoire. Maîtresse Karine est secondée tous les matins par Sophie Sauton.

A Haimps, Maîtresse Vanessa Goichon est l'enseignante ayant travaillé le plus longtemps dans le RPI. Depuis 2014, elle enseigne

à nos têtes blondes. Elle a aussi la direction du site de Haimps. Maîtresse Vanessa tient la classe de Cours Élémentaire 1 et 2, avec 11 élèves en CE1 et 13 en CE2.

Maîtresse Mélissa Maugis accompagne les plus grands vers l'entrée au Collège. A Haimps, c'est la 3^e rentrée scolaire où elle enseigne en Cours Moyen 1 et 2. 18 élèves composent sa classe : 7 en CM1 et 11 en CM2.

Pas de changement non plus pour les horaires :

Les cours des 2 écoles sont donnés tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. La pause méridienne est de 12h à 13h30 sous la responsabilité des agents du SIVOS. Les APC (activités pédagogiques complémentaires) se déroulent les lundis et jeudis de 16h30 à 17h15, avec l'accord préalable des parents.

Les services de garderie, de cantine et de bus ne changent pas non plus !

La garderie est assurée sur les

sites de Sonnac et de Haimps le lundi, mardi, jeudi et vendredi pour la modique somme de 1 euro par prestation !

Le matin de 7h30 (7h15 à Sonnac) à 9h00 par Sophie à Sonnac et Corinne à Haimps

Le soir de 16h30 à 18h30 par Emilie à Sonnac et toujours Coco à Haimps.

La préparation des repas est effectuée sur le site de Sonnac et assurée par Laurence BOISDET.

Les repas sont servis par :

Site de Sonnac : Sophie SAUTON et Valérie CLERJAUD

Site de Haimps : Corinne SAUTON et Clarisse CROSNIER

Les déplacements en car scolaire sont effectués sous la surveillance de Mmes Valérie CLERJAUD et Josette BOUTHIER.

Ce qui va changer...

Ce sont les prix ! On en a entendu beaucoup parler cet été, tout augmente... et les prix des repas aussi. Ceux-ci vont augmenter dès le mois d'octobre. Ils étaient à 2,80 euros et vont passer à 2,95 euros.

Sachez que le Sivos est en train d'étudier de nouvelles propositions, avec des menus équilibrés et plus locaux, tout en essayant de conserver un prix raisonnable. Les parents seront tenus informés via le carnet de liaison de leurs enfants.

QUELQUES NUMÉROS UTILES

École de SONNAC 05 46 26 60 41

École de HAIMPS 05 46 58 57 50

Mairie de SONNAC 05 46 26 60 00

Mairie de HAIMPS 05 46 58 57 88

Géraldine MARCHAL

Repas de quartier

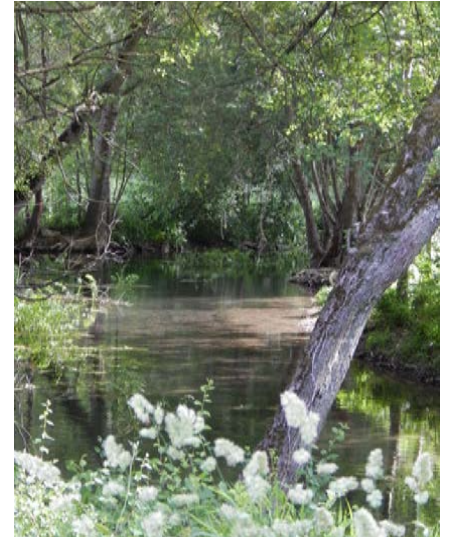
Le 6 août 2022, le Chemin des Lichères a organisé son repas des voisins et, nous avons invité le Chemin des Rentes à ce rassemblement. Le beau temps était de la partie donc nous avons installé tables, bancs, musique et planchas au « Parvet » !

Une trentaine de personnes étaient présentes, dont les nouveaux arrivants, ce qui nous a fait plaisir.

La journée s'est poursuivie jusqu'au soir pour finir les restes, dans une ambiance festive, que nous réitérerons en 2023.

Merci à tous.

A l'année prochaine !



Acrostiche

ICI

Hameau de là, où l'habitant
passionné,
Arîme sa terre à son cœur,
son cep,
Invente sa culture et marche
en son rang !
Mange les mots, tricote
son histoire au soleil
Porte en son être, le noyau
du passé.
Silence, ici, on vit, simplement...

Anne-Caroline

BROCANTE

LA P'TITE MAISON

Marie-Claude MATHIAS

9 Route de Coucoussac
LA PINELLE (entre Louzignac et Massac)
17160 HAIMPS

Boutique sur **FACEBOOK**

VENTES, ACHATS D'OBJETS DE DÉCORATION, MEUBLES,
DENTELLES, JOUETS ANCIENS, TISSUS, ETC...

Du 1^{er} Mai au 31 Octobre

Ouvert tous les après-midi - De 13h à 17h - Fermé le Lundi

Du 1^{er} Novembre au 30 Avril

Ouvert sur rendez-vous au 05 46 26 67 57 - 06 48 21 12 24

Siret : 313 169 401

Hommage à Christian CHIRON



Christian CHIRON habitait Mas-sac, village auquel il était attaché jusqu'à venir s'y installer définitivement à sa retraite avec son épouse Chantal. Il nous a quitté brutalement le 20 Juillet 2022 des suites de sa chute d'une échelle. Christian était un amoureux du patois saintongeais. Il aimait le parler quotidiennement. Il avait joué avec l'Atelier « Patois » de Haimps dans plusieurs pièces de théâtre en patois en 2018, 2019 et 2020 tant à Haimps qu'à Matha. C'était aussi un chanteur et il faisait partie de la

chorale de Matha « Les Baladins de l'Antenne » et d'un groupe de gospel de Jonzac. Deux textes en patois ont été écrits lors de son décès : un par Philippe Longuée, lu au cimetière :

« Christian t'étais un biat biton, de boune raconte, teurjhou prêt peur ine rigolade, peur ine jh'avasserie en patois. Creis-tu que jhe nous sont amusés peur thiel-lés théât'. Creis-tu que jh'avons ri la goule pienne de mijhot. Teurjhou le peurmier peur amuser la gal'rie, dire des moqu'ries de l'in oub' de l'aut' mais jhamais de méchanc'té, bin sù !

Tout thieu, o l'é fini à cause que t'é chet d'ine échelle. Nous v'la teurtout là, au mitant de l'ouche à musart, accabassés, malheureux, pieurnichants, Tu s'ras pus là peur nous fare rire, mais nos thieurs empenés n'avant point fini

de songher en té, nou' biat biton, nou' émis !!! »

L'autre par Nadia André, publié sur le groupe « J'aime le patois saintongeais » de Facebook :

« L'ateyier d'Hains est bin triste aneut. Nou' émit Christian, in bon saintongheais, nous a thitté mardi deurnier. Jh'aspère thi va reteurvé cheu St Pierre d'autes saintongheais pace qu'o l'é été pus fort que li, o fallé thi cause patoués et à pienne goule en mé d'thieu, o z'i manqué m'en doute de pas zou fare. Que d'souveni anvec toué thiand jhe répétions et jhouions. T'étais un bon chanteur otout et jhe sons fiars de t'avouère qu'neusus. Nous aueursons à Chantal et à tes drôles et p'tits drôles nos condoléances. O l'é qu'in au n'avouère ».

Ses amis patoisants.

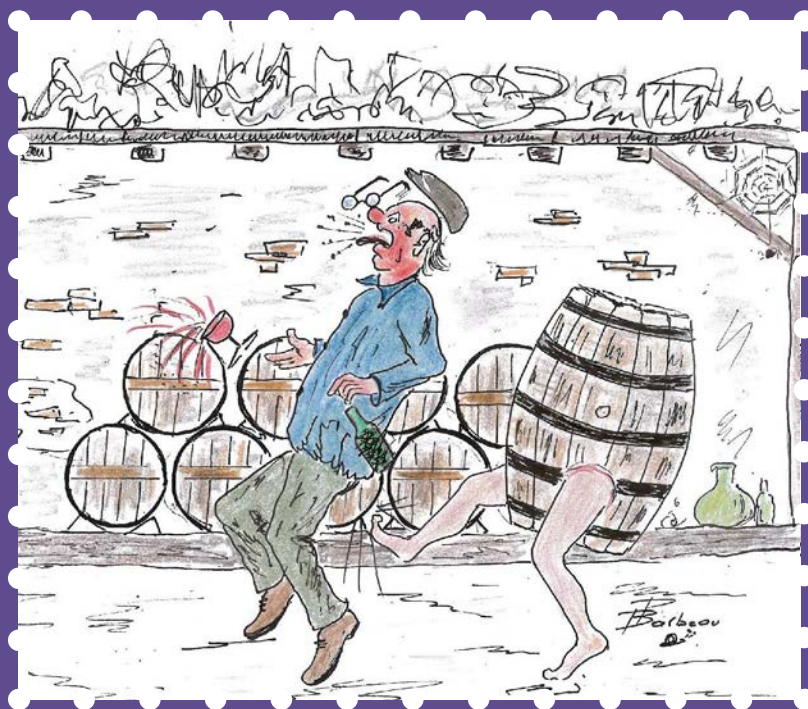
PHIL'O

L'association des malfaiteurs haimpsois vous propose

Une expression française à deviner...

Philippe au dessin
Odile à la conception

► Réponse du numéro précédent :
Courir plusieurs lièvres à la fois.



Quelle vie de chien !

Jade, Perrine et Charlyne aiment les chiens. A partir de maintenant, elles ont décidé de vous en présenter quelques-uns du village à chaque numéro.



Malo

Il s'appelle MALO

Le chien de Micheline

Age : Il a 6 ans, il est né le 4 février 2016 et c'est un mâle.

Poids : Il pèse actuellement un petit peu plus que 15kg et il est au maximum de sa taille adulte.

Comment l'avez-vous eu : Il a été adopté à 3 ans dans un refuge, avec des frais d'adoption. Il a une puce et est vacciné. Il a été abandonné et battu. Il a été castré. Elle a eu un coup de cœur pour ce chien-là. C'est un Epagneul Breton / Springer.

Nourriture : Il mange de tout (croquettes, fruits, légumes...) sauf le bœuf qu'il n'aime pas.

Qualités et défauts : Il est très têtu, mais il aime les câlins, il est très doux, il aime bien la douche et se baigner. Parfois, il essaye de s'enfuir mais il revient toujours chez lui. Il s'entend bien avec les autres chiens, il chante, parle quand il veut se faire caresser. Micheline aime se promener au bord des rivières et jouer avec lui. Malo a un collier avec une plaque et son numéro de téléphone. Donc si un jour il se perd, il ne vous reste plus qu'à téléphoner à Micheline.

Il s'appelle SCAR

Le chien de Lénha

C'est un malamute. Il est né le 19 juillet 2021, il a donc un peu plus d'un an. Il fait 70 centimètres de hauteur et il pèse 62 kilos ! Il ne grandira plus, mais il va encore grossir un peu. Jean-François voulait un gros chien, c'est pourquoi ils ont choisi le malamute. Ils ont été le chercher chez un éleveur spécialisé. Il est arrivé dans la famille dès ses 4 mois. Il mange des croquettes pour gros chiens et de la pâtée, mais ce qu'il préfère, ce sont les chaussures !

Scar est très têtu, mais obéissant. Il n'aboie pas beaucoup. Il fait pipi sur les pieds des hommes, Scar est un mâle, il est peut-être jaloux ? Il aime faire des balades. Sur 6 kms, il court à côté des vélos. Lénha aime jouer avec lui : il saute pour jouer. Il est élevé comme un enfant. Il est suivi par le vétérinaire pour les vaccins obligatoires.



Scar



Octobre rose

Le cancer du sein en chiffres

- Avec 12 146 décès chaque année en France, les cancers du sein sont le premier cancer chez la femme et ceux qui entraînent la plus grande mortalité.
- Près de 58 400 nouveaux cas sont dépistés en France chaque année.
- Dans plus de 8 cas sur 10, ce cancer touche des femmes âgées de 50 ans et plus. Près de 50 % des cancers sont diagnostiqués entre 50 et 69 ans, et environ 28 % après 69 ans.
- Environ 10 % des cas se manifestent chez les femmes âgées de moins de 35 ans.
- 5 à 10 % seulement des cancers sont d'origine génétique et 50 % n'ont aucune cause identifiée.
- Une femme qui a eu un cancer du sein a un risque 3 à 4 fois plus élevé de développer un nouveau cancer du sein qu'une femme du même âge.
- S'il est détecté à un stade précoce, ce cancer peut être guéri dans 9 cas sur 10.

BIBLIOTHÈQUE

Après la trêve estivale, notre bibliothèque a rouvert et reprend ses activités.

Les matinées Kamishibai pour les enfants et la DICThé pour les amateurs du bien écrire font leur retour avec la rentrée scolaire. Quant à l'animation principale de ce trimestre, « Le Festival Lecture et Petite Enfance » aura lieu, comme déjà annoncé dans notre numéro précédent, ainsi que dans une note d'information déposée dans les boîtes aux lettres, le mercredi 5 octobre à 10h30, à la salle des fêtes.

Le spectacle, l'Épopée d'un pois proposé, gratuitement, s'adresse aux enfants entre 6 mois à 5 ans. Y sont invités les enfants de Haimps mais aussi les assistantes maternelles des alentours ainsi que les enfants du Centre de Loisirs et du Foyer de Beauvais.

Ce spectacle a été labellisé en 2020. Il s'agit d'un voyage poétique au travers d'un théâtre d'ombres où les formes prennent vie au rythme de musiques et de chants.



INVITATION À LA LECTURE

proposée par Odile FOUCHET

LA PAPERIE TSUBAKI OGAWA Ito

Dépayement total.

Kamakura est une petite ville japonaise au bord de la mer. Hatoko est revenue dans sa ville natale après avoir bourlingué par le monde. L'« Ainée », sa grand-mère qui l'a élevée très sévèrement, est décédée et Hatoko prend sa suite dans la papeterie Tsubaki comme écrivain public.

Pour nous occidentaux, ce qui est d'abord dépayasant, c'est de découvrir la vie quotidienne dans une ville de province japonaise et surtout, des relations interpersonnelles tellement éloignées des nôtres : réserve, délicatesse, politesse, discrétion, autant de qualités qui nous font le plus souvent défaut et qui ont un charme certain. On y apprend également les traditions japonaises qui imprègnent le quotidien : le rituel du thé, la façon de se nourrir, l'attachement à certaines cérémonies religieuses -d'où la présence de nombreux temples-

Et puis, autre découverte surprenante : l'art de la calligraphie, indispensable pour être écrivain public, accompagné du choix délicat des papiers, des encres, des enveloppes et des timbres qui doivent impérativement s'adapter à chaque type de lettre, à chaque circonstance de vie, à chaque destinataire, mais aussi à chaque expéditeur... L'écrivain public doit se mettre dans la peau du demandeur, se pénétrer de sa personnalité et de ses intentions afin de réussir à transcrire exactement sa pensée.

Vraiment un art ! Tout en finesse, en intuition, en empathie ! Un art qui sous-entend une capacité d'écoute et de réflexion, voire de méditation. Un art qui semble immuable depuis la nuit des temps au Japon mais qui persiste de nos jours...

Qui, en France, actuellement, pourrait imaginer avoir besoin d'un tiers, l'écrivain public, pour envoyer une lettre de rupture, d'amour, d'adieu, de condoléances, à une époque où toutes ces transactions se passent par téléphone, texto, whatsapp ?

Voilà l'intérêt principal de ce livre : enrichir nos connaissances sur des habitudes de vie, des mentalités et des modes de fonctionnement qui nous resteraient étrangers sans un peu de curiosité et d'ouverture à l'inconnu.

RÉOUVERTURE DE LA PISCINE

par Jennifer GABEAUD



Ça fait trop longtemps ! c'est comme une drogue ! Hâte de revenir ! Voilà ce que l'on pouvait entendre dans la file d'attente devant la piscine...

Le message qui annonce la fin

Le 27 juin 2022, tous les clients de la piscine de Haimps recevaient un message sur leur portable de la part d'Axel, le maître-nageur. Il annonçait la fin de son activité pour une reconversion. C'était la douche froide pour beaucoup. Et puis dans la foulée ... le soulagement !

Un deuxième message est arrivé pour une meilleure nouvelle !

Manu qui était déjà présent, au côté d'Axel, une semaine sur 2

reviendra en septembre accompagné de Maud et Thomas.

Découverte des nouveaux visages

Lors du pot de bienvenue le 3 septembre 2022 à 17h, beaucoup de monde a fait le déplacement. Tous impatients de réserver leur

créneau pour reprendre leur activité favorite. Manu distribuait les bulletins d'inscription et donnait quelques infos supplémentaires à l'extérieur. Quant à Maud et Thomas, les nouveaux associés, on pouvait les rencontrer pour la première fois lors de la validation des adhésions

Lundi 19 septembre

Thomas a accueilli lors de l'ouverture officielle, les clients impatients de remouiller le maillot ! Lui et Manu se relayeront une semaine sur 2 jusqu'en janvier. Puis Maud les rejoindra 2 jours par semaine sur les présences de Thomas pour se partager les séances. La piscine sera ouverte du lundi au jeudi de 10h15 à 21h selon les jours. Nous leur souhaitons tout le succès possible !

Pour tous renseignements :
Manu 06 89 92 77 10

Petit historique

Manu et Axel, maîtres-nageurs tous les 2, se sont connus lorsqu'ils étaient collègues à la piscine « Atlantys » à Saint Jean d'Angely. Ils étaient associés lors de l'arrêt d'activité d'Axel.

Manu étant sur le point de partir commencer sa saison sur la côte dans les campings, s'est dit qu'il ne pouvait pas laisser couler l'affaire. Il n'y a rien dans le secteur à moins de 20 minutes de route. Seulement c'est beaucoup d'heures en peu de jours de travail, c'est un métier qui demande énormément physiquement. Il a rencontré Maud et Thomas lors de formations secouristes et le hasard a fait qu'ils sont devenus voisins. Manu leur a présenté le projet et l'association est née !
La piscine peut retrouver sa joie et sa bonne humeur !

APE HAIMPS-SONNAC



Alors que nos écoliers ont fait leur rentrée il y a peu, celle de l'APE s'amorce également.

Après 2 mois de vacances, nous sommes prêtes à nous retrouver les manches pour faire plaisir à tout le monde, petits et grands.

La kermesse du mois de Juin dernier nous a montré que chacun à sa manière participe à notre

réussite : enfants, parents, grands-parents, familles, amis, corps enseignant, bénévoles, administrés...

Alors merci à tous pour ces beaux moments de partage qui nous avaient tant manqués !

En ce début d'année scolaire nous avons lancé notre première vente de madeleines pour plaire aux gourmands. Nous relançons

la vente de chrysanthèmes qui avait bien fonctionné l'année passée, nous vous ferons passer un flyer d'ici peu. Nous prévoyons également la boum d'halloween ainsi que le marché de Noël pour la dernière partie de l'année.

Pour le reste... Nous vous tiendrons au courant dans un prochain bulletin !

Bien à vous.

FÊT'ARTS

Les soirées musicales de Fêt'ARTS

Pour la quatrième édition de ces soirées musicales, le public et la météo étaient au rendez-vous.

Le 22 juillet, COLMAN, CARROLL & BANCROFT TRIO a rassemblé 120 spectateurs pour la plupart déjà conquis : de nombreux britanniques avaient retenu leur place pour venir applaudir Liane, Sophie et Sara. Les trois artistes renommées en Grande Bretagne sont autrices-compositrices et animent des ateliers de jazz vocal, art dans lequel elles sont virtuoses.

Le lendemain, le groupe BATIDA aurait réveillé des morts au rythme entraînant de la musique brésilienne. Avec son petit accent charmant et sa simplicité joyeuse, la chanteuse a réussi une performance particulièrement remarquable : faire lever de leurs sièges les spectateurs hainpsois, les convaincre de taper dans leurs mains, et même de danser et chanter !

Notre église brillait de tous ses feux. Nos techniciens, comme d'habitude, ont été à la hauteur de la beauté du site.



AU FIL DU BRIOU

Spectacle théâtral au bénéfice de la lutte contre le cancer

Le samedi 08 octobre, l'association Au fil du Briou aura le plaisir d'accueillir la troupe du Rideau Rouge qui interprétera la pièce écrite par Jean-Pierre Bonnin, du Riffifi dans le marais, une comédie policière très enlevée, ...

D'un commun accord entre les deux associations, les bénéfices des entrées seront reversés à La Ligue contre le cancer. Nous espérons qu'un public nombreux viendra pour se divertir et aussi pour contribuer à cette belle action solidaire.

Groupe théâtre

Une équipe va se réunir pour préparer la nouvelle saison théâtrale.

Club de lecture

Notre prochaine réunion doit se dérouler le mardi 04 octobre. Nous parlerons du livre la Haine de l'arbre écrit par Alain Baraton le jardinier en chef des jardins du Trianon, du grand parc de Versailles et du domaine de Marly qui anime en direct le samedi matin et le dimanche matin la chronique jardin sur France Inter.

Si vous souhaitez obtenir des informations plus détaillées sur notre association, je suis à votre disposition pour vous renseigner. Mon numéro de téléphone est le 06 20 69 68 60.

*Le président
JY Porcheron*

Nota : Nous avons appris le décès de Monsieur Christian Chiron, membre de l'association et co-animateur d'un atelier patois à ses débuts. Nous tenons à nous associer à la douleur de la famille et de ses proches.



Colman, Carroll & Bancroft



BATIDA

AICA DU BOIS DE LA LEVRETTE



La préparation du repas

C'est parti pour une nouvelle saison de chasse

La préparation de la saison

Notre société a tenu son assemblée générale le 2 juillet. Paul Bois-sinot a ouvert la séance en remerciant la secrétaire et le trésorier absents pour cause de covid. Une trentaine de personnes étaient présentes.

Le président a fait le compte rendu de tout ce qui avait été réalisé au cours de la saison écoulée et Pierre Gillereau a lu le bilan financier qui cette année encore s'est révélé positif malgré l'absence de nos deux repas. Le prix de la carte a été réévalué, il est passé de 65 € à 70 € : le prix du gibier lâché ayant augmenté.

Au cours de ces deux mois d'été et malgré la chaleur, nos bénévoles ne sont pas restés inactifs, ainsi les abreuvoirs répartis sur tout le territoire ont été vidés, nettoyés et remplis et les agrainoirs remis en état.

Fin août, 240 perdrix rouges et 100 perdrix grises ont été lâchées sur

Haimps et Gourvillette.

Celles-ci sont lâchées par groupes de 13 sous des cages et libérées par 2 ou 3 sur plusieurs jours afin de les habituer à rester dans une certaine zone.

Le samedi 10 septembre a eu lieu la vente des cartes et le dimanche 11 l'ouverture générale sauf pour le lièvre qui ouvrira en octobre.



Le lâcher de perdrix

Côté animation

Le samedi 27 août a eu lieu notre repas champêtre sous l'aire ombragée derrière la salle municipale. Ce sont près de 200 personnes qui ont répondu à notre invitation.

Le bureau de l'AICA vous remercie pour votre présence qui pour nous est un encouragement à continuer. Merci également à tous les bénévoles qui, on le sait, sont « le nerf de la guerre » dans toutes les sociétés. Sans eux, rien ne pourrait vraiment bien marcher.

Le bureau



Un repas buffet toujours apprécié

LES LOISIRS DU VILLAGE

**PROCHAINE
MANIFESTATION**
Rendez-vous pour notre loto
qui aura lieu le dimanche
4 décembre 2022
à la salle des fêtes



Des visiteurs qui flânent dans les allées ombragées

La brocante de retour
au Parvet !

**Compte-tenu des fortes chaleurs
qui ont sévi tout l'été, 2022 a vu
le retour de la brocante des Lo-
isirs du village sur les rives om-
bragées du Briou.**

Ce déplacement a nécessité une organisation efficace des préparatifs. Samedi 20 août, dès 9h00, tout le monde était sur le pont, ou du moins au hangar communal. Une bonne vingtaine de bénévoles (de 8 à 80 ans), un tracteur, deux remorques, un camion et des fourgonnettes sont là, le tout pour emmener le tivoli, la buvette, les tables et bancs, les toilettes sèches, quelques barrières mais aussi la chambre froide, les barbecues et leurs souchots sans oublier la friteuse, deux frigos, un congélateur... Ah oui, il faut aussi la tonne à eau pour la mise en sécurité de l'espace « feu ». Et voilà tout est prêt, le convoi d'une dizaine de véhicules, de quads et de vélos n'a plus qu'à prendre la direction du Parvet.

Une fois sur place on s'active, plusieurs équipes sont formées. Pendant qu'une dizaine de personnes montent le tivoli, d'autres s'affairent à installer la buvette, le parc est fermé avec la mise en place de barrières et de rubalise. Tout a si bien fonctionné qu'à

midi la majeure partie du travail a été effectuée et les bénévoles peuvent profiter du moment convivial préparé par le bureau. Dans l'après-midi, le marquage des emplacements sera fait ainsi que la mise en place du snack avec la disposition des tables à l'ombre des arbres qui permettront aux visiteurs de profiter du cadre pour passer un bon moment.

Le lendemain, dès 6 heures du matin, les premiers exposants ont été accueillis. Du côté des bénévoles, sont venus s'ajouter des placeurs ainsi que le personnel pour le snack.

La journée pouvait se dérouler tranquillement, dans un espace agréable, avec de nombreux exposants de la commune et dans une ambiance bon enfant.

Merci à vous tous, bénévoles, exposants et visiteurs d'avoir fait de ce retour de la brocante au Parvet un moment de douceur dans cet été si chaud.

Le bureau.



La buvette, très important !



Le montage du tivoli

TOUS AU SPORT

L'association Tous au Sport installe ses activités dans la commune de Haimps. Son ambition est de permettre à tous les habitants de la commune de Haimps et du canton de Matha de pratiquer une activité sportive à moindre coût. Comment l'association y arrive-t-elle ? Dans cette structure, tout le monde est bénévole, y compris l'animateur sportif. Cela permet d'utiliser les adhésions uniquement pour payer la licence à la Fédération Sport Pour Tous, et d'acheter du matériel. Tous les bénéfices restants, iront aux adhérents dans le cadre d'activités sportives, de grands événements, et même de voyages sportifs.

Les activités proposées sont les suivantes :

1. Mercredi à 18h30

Renforcement musculaire :

Exercices permettant de travailler tous les muscles du corps en profondeur. Le renforcement musculaire augmente la masse et la force musculaire, améliore la posture et renforce les articulations et les tendons.

2. Mercredi à 19h30

Cardio Step :

Entraînant une grande dépense énergétique, pratiquer le step permet de solliciter conjointement l'ensemble des muscles mais aussi le système cardio-vasculaire à un rythme plutôt intense permettant une grande perte de calories.

3. Jeudi à 18h30

Zumba débutant :

Enchaînement de chorégraphies sur des rythmes majoritairement latinos. Ce cours est destiné à un public familial souhaitant s'amuser et danser tout en apprenant de nouvelles chorégraphies simples.

4. Jeudi à 19h30

Circuit training Cardio :

Programme ludique et rapide, permettant de gagner en tonicité musculaire sans augmenter le volume des muscles. Plusieurs exercices sur 1 minute, les uns après les autres avec une récupération de 30 secondes.

Tarifs

80€ / an pour 1 activité

95€ / an pour 2 activités

110€ / an pour 3 activités

125€ / an pour 4 activités.



Il est possible de venir essayer et d'échanger avec Kevin pour toute question.

Contact : 06.17.91.63.05

tousausport17160@gmail.com

Facebook : Tous au Sport



1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

L'An deux mil vingt-deux, le 20 juin, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la mairie, sous la présidence de Thierry GOUJEAUD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 15 juin 2022

Présents :

Mmes Odile FOUCHET,
Jennifer GABEAUD,
Océane ROUSSELLE,
Fabienne GODIN,
Géraldine MARCHAL,
Mrs Christophe COMTE,
Frédéric DERAZE,
Pascal BEZIAUD,
Thierry GOUJEAUD.

Excusés :

Mme Aurélie GOGUET,
Mr Alain RULLAND.

Secrétaire de séance :

Mme Odile FOUCHET.

Après lecture faite du procès-verbal de la réunion du 16 mai 2022, ce dernier est adopté à l'unanimité.

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

En réunissant 51,18 % des suffrages, le député sortant Jean-Philippe ARDOUIN (Ensemble !) est réélu lors du second tour des élections législatives 2022 dans la 3^e circonscription de Charente-Maritime.

	Inscrits	379	%
	Votants	209	55,15%
	Blancs	27	7,12%
	Nuls	7	1,85%
	Exprimés	175	83,73%

Nom	Voix	%
ARDOUIN Jean-Philippe	93	53,14%
COLLARD Nathalie	82	46,86%

DROIT DE PRÉEMPTION

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'a été reçue une déclaration d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption pour laquelle nous devons nous prononcer :

- Une maison d'habitation située rue des Écoles.

Le Conseil à l'unanimité décide de ne pas préempter ce bien.

PUBLICITÉ DES ACTES PRIS PAR LA COMMUNE

Monsieur le Maire expose qu'à compter du 1^{er} juillet 2022, la dématérialisation devient le mode de publicité de droit commun des actes des collectivités territoriales.

Par dérogation, les communes de moins de 3 500 habitants pourront choisir entre l'affichage, la publication sur papier ou la publication électronique, en délibérant expressément sur ce choix. A défaut de délibération au 1^{er} juillet, les actes seront obligatoirement publiés par voie électronique.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil, à l'unanimité, décide de garder l'affichage et de les mettre sur le site internet de la commune.

CONVENTION D'ÉTUDE AVEC LA DI

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a reçu Mr Sébastien FINEZ de l'agence territoriale de Saint-Jean d'Angély de la direction des infrastructures pour évoquer l'état de la RD231E entre la RD 939 et l'entrée d'agglomération et l'aménagement de la route de la Gare.

Suite à cette visite, Mr REGNAULT, responsable de l'agence, accompagné de Mme FAYS, viendront mercredi 29 juin pour que le bureau d'études rédige une proposition de convention d'étude.

TARIF ORANGE

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Jennifer GABEAUD en charge du dossier. Elle informe le Conseil que contrairement à ce qui était prévu, l'avoir ne sera pas prélevé, mais nous avons reçu un chèque de 436,75 euros.

2 PERSONNEL COMMUNAL

COURRIER DE CHRISTOPHE ALLARD

Monsieur le Maire informe le Conseil que nous avons reçu en date du 26/05/2022 un courrier de Christophe ALLARD demandant

que sa mise en disponibilité pour convenance personnelle soit prolongée de deux ans. Le Conseil ne pouvant s'y opposer, en a pris acte.

Néanmoins, le contrat de Vincent

BAUDET se terminant le 15 septembre, le Conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à se renseigner auprès du centre de gestion pour l'ouverture d'un second poste.

3 FINANCES

ANALYSE FINANCIÈRE DE LA DGFIP

Accompagné d'Odile FOUCHE et de Jennifer GABEAUD, Monsieur le Maire a reçu ce jour Mr ROLLAND, chargé des relations avec les collectivités à la DGFIP, afin qu'il nous présente, à notre demande, l'analyse financière simplifiée 2021 de nos finances.

L'analyse des finances de la commune de Haimps fait ressortir une situation assainie avec une progression notable de son autofinancement et une maîtrise de son endettement qui reste à un niveau correct.

La commune dispose d'une dynamique positive dans la croissance de ces produits de fonctionnement ;

La capacité d'autofinancement brut a bondi de 65% entre 2020 et 2021 ;

Les dépenses d'équipement sur l'exercice 2021 (36 542,00 euros) restent maîtrisés ;

Le fonds de roulement a progressé de 54% depuis 2020 signe de bonne santé financière ;

Le coefficient d'autofinancement courant permettant de mesurer la capacité de la commune à investir après avoir couvert ses charges et remboursement d'emprunts s'établit à 0,72, la moyenne départementale s'élevant à 0,89. Plus le taux est élevé, moins la commune dispose de marge de manœuvre pour investir.

En conclusion, Mr ROLLAND nous a confortés dans l'idée que tous les clignotants sont au vert et que la commune est en bonne santé financière.

Un exemplaire complet de l'analyse a été remis à chaque conseiller.

DÉCISION MODIFICATIVE « AIRE DE JEUX DU PARVET »

Afin de régler la dernière facture concernant les travaux à l'aire de jeux, il manque 91,00 euros sur l'opération en investissement. Aussi, sur proposition du Maire, le Conseil à l'unanimité, accepte que l'on prenne la somme de 100 euros sur le chapitre « Bâtiments » en fonctionnement pour les imputer à l'opération « Aire de jeux » en investissement.

CHANGEMENT DE NOMENCLATURE COMPTABLE

Monsieur le Maire expose que la nomenclature budgétaire M57 est l'instruction la plus récente du secteur public local. Le référentiel M57 peut être appliqué par toutes les catégories de collectivités territoriales, il étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires. Une généralisation de la M57 à toutes les catégories de collectivités locales est programmée au 1er janvier 2024.

Etant donné que nous sommes prêts à y passer maintenant, il propose d'approuver le passage de la commune à la nomenclature M57 à compter du budget primitif 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité donne son accord.

SUBVENTIONS PERÇUES

Monsieur le Maire informe le Conseil que dans le cadre de la convention de mécénat signée avec Energie Team pour l'acquisition de matériels informatiques à l'école, nous avons perçu la somme de 996,60 euros.

En ce qui concerne les aides du département, nous avons reçu :

- 272,00 euros pour l'acquisition du logiciel de la bibliothèque,
- 1 177,00 euros pour la pose de volets roulants aux salles de classe,
- 9 040,95 euros pour les travaux de génie civil télécom dans les rues basses de Fresneau,
- 15 176,02 euros pour les travaux de génie civil télécom chemin des Lichères.

Il reste à percevoir la participation pour l'aire de jeux du Parvet.

APPRENTISSAGE DE LA NATATION

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a assisté à une réunion au cours de laquelle le Maire de Matha a présenté le pass natation mis en place depuis 2 ans dans sa commune. Il s'agit, afin de faciliter l'apprentissage

de la natation pour les jeunes de 5 à 10 ans, d'apporter une aide financière aux parents. L'association Nautic Club Angérien (NCA) dispense des cours de natation à la piscine intercommunale de Matha d'une valeur de 115 euros. Il suffit de retirer son pass à la mairie, ce dispositif n'étant valable

qu'une fois par enfant. Pour cela une convention doit être signée avec l'association Nautic Club Angérien (NCA).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal par 7 voix pour et 2 voix contre :

- Approuve le partenariat entre la commune et le NCA,

- Accepte le versement de 50 euros par enfant, inscrit à ce dispositif de 5 à 10 ans pour le NCA, et résidant sur la commune,

- Autorise le Maire à signer la convention de partenariat et l'ensemble des documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

4 ENVIRONNEMENT

PROGRAMME NATIONAL DES PONTS

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre du plan de relance, l'État permettait aux petites communes de bénéficier du programme national des ponts. La commune s'était inscrite et pour donner suite aux visites de recensement et de reconnaissance des ponts et des murs, le bureau d'étude mandaté par le Cerema nous a adressé le carnet de santé des 5 ouvrages recensés.

- Le grand pont : ouvrage en bon état général, les fractures sur culées sont à surveiller.
- Le nouveau pont de La Fontaine : ouvrage en bon état apparent. Absence de garde-corps.
- Le pont du Four : ouvrage dans un état correct, les désordres sont à surveiller et la végétation à éliminer. Défaut de mise en place des plots de protection sur l'ouvrage.
- Le pont de la Chatelière : ouvrage en état moyen, désordres à surveiller sur la structure de la voûte.
- Le mur du grand pont : ouvrage en bon état apparent.

Ces carnets de santé constituent un outil de traçabilité de l'évolution de l'état de l'ouvrage permettant d'anticiper les interventions et actions d'entretien et de surveillance, tout en garantissant le transfert de connaissance au fil du temps.

POINT SUR L'EFFACEMENT DES RÉSEAUX

Chemin des Lichères, restent en

place une partie du linéaire télécom. Les échéances pour le remboursement des travaux de génie civil télécom pour les deux premières tranches débuteront en septembre 2022. Les subventions sur ces parties ont été perçues.

La troisième tranche (rue de la Maison Brûlée) débutera avant la fin de l'année.

BILAN DES TRAVAUX À L'AIRE DE JEU DU PARVET

Les travaux à l'aire de jeu étant terminés, Monsieur le Maire informe le Conseil que leur coût s'élève à 11 095,11 euros auxquels il faut ajouter 40 heures fait en régie par notre employé communal et 200 heures de bénévolat.

Depuis la fin des travaux il a fallu recéler un poteau et deux autres sont à surveiller. Le bureau de contrôle Véritas a procédé à la vérification initiale de l'aire de jeu, le montant de la prestation s'est élevé à 307,20 euros.

SCHÉMA COMMUNAL DE DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

Madame Jennifer GABEAUD signale que l'étude prévisionnelle qui devait être prête pour la fin du mois de mai ne nous a pas encore été adressée.

Sur sa demande, le Conseil autorise Monsieur le Maire à négocier avec les propriétaires des terrains susceptibles d'accueillir une bâche.



CYCLAD, BACS COLLECTIFS

Madame Jennifer GABEAUD informe le Conseil que suite à la demande de particuliers, les bacs rue du Fer à Cheval ont été déplacés de quelques mètres et ceux à l'entrée du chemin des Lichères ont été supprimés.

COMMISSION TERRITORIALE « VALS DE SAINTONGE SUD » D'EAU17

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'au cours de la réunion qui s'est tenue à Neuvicq-le-Château le 7 juin 2022, le schéma directeur d'assainissement des communes rurales 2022-2026 a été présenté. A partir de la pondération retenue pour les 5 critères de priorisation des projets, les cinq communes retenues en priorité 1 sont Thors, Cressé, Haimps, Les Touches de Périgny et Fontenet.

Avant de prendre une décision définitive, Monsieur le Maire propose que Mme Lucie CAPPOEN, chargée d'étude, vienne présenter l'étude de définition aux nouveaux conseillers.

5 ANIMATIONS



COMMISSION DU 9 JUIN

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Odile FOUCHET qui fait le compte-rendu de cette réunion. Elle portait sur les manifestations suivantes :

- L'inauguration de l'aire de jeux du Parvet le 3 juillet,
- La fête du 14 juillet,
- Nocturnes en Vals de Saintonge le 8 août,
- Projection d'un court métrage

le 24 septembre.

RÉUNION AVEC L'ASSOCIATION « LA MOTTE DES FÉES »

Madame Odile FOUCHET fait le compte-rendu de la réunion à laquelle elle a assisté en compagnie de Monsieur le Maire et de Mme Jennifer GABEAUD. L'objet de cette rencontre était la mutualisation des moyens pour faire venir la culture dans

les petites communes de l'ancien canton de Matha.

DEMANDE DE KEVIN BAUDY

Monsieur le Maire remet la copie d'une note préparée par Mr Kévin BAUDY à l'attention de chaque conseiller. Dans cette dernière il émet le souhait de créer une association sportive à Haimps.

Avant de donner un avis définitif le Conseil souhaite que Monsieur le Maire prenne contact avec la présidente de l'association Gym Plaisir Gym Sourire pour savoir si elle envisage de reprendre une partie de ses activités à la salle des fêtes de Haimps. Il faudrait également savoir quel est le nombre de jours par semaine demandés pour l'occupation de la salle.

6 COMMUNICATION

PRÉSENTATION DES ÉCHOS DU PAYS N° 175

Madame Odile FOUCHET présente le numéro de juillet 2022.

7 QUESTIONS DIVERSES

VISITE DES LOGEMENTS SOCIAUX

Madame Jennifer GABEAUD propose qu'une rencontre avec les locataires et une visite des logements dont nous sommes propriétaires ait lieu le 4 juillet.

COMPOSTEUR CANTINE

Mesdames FOUCHET et GABEAUD expliquent qu'une réunion doit être organisée avec les enseignantes et le personnel de la cantine pour le bon usage de ce composteur.



FIN DE SÉANCE : 23H

L'An deux mil vingt-deux, le 18 juillet, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Thierry GOUJEAUD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 13 juillet 2022

Présents :

Mmes Odile FOUCHET,
Jennifer GABEAUD,
Océane ROUSSELLE,
Géraldine MARCHAL,
Mrs Alain RULLAND,
Frédéric DERAZE,
Pascal BEZIAUD,
Thierry GOUJEAUD.

Excusés :

Mmes Aurélie GOGUET
et Fabienne GODIN,
Mr Christophe COMTE.

Pouvoir :

Mr Christophe COMTE à Mr Thierry GOUJEAUD, Mme Aurélie GOGUET à Mme Géraldine MARCHAL.

Secrétaire de séance :

Mme Jennifer GABEAUD

Après lecture faite du procès-verbal de la réunion du 20 juin 2022, ce dernier est adopté à l'unanimité.

1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DROIT DE PRÉEMPTION

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'ont été reçues deux déclarations d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption pour lesquelles nous devons nous prononcer. La première concerne :

- Une maison d'habitation située chemin des Grands Prés.

Le Conseil à l'unanimité décide de ne pas préempter ce bien.

La deuxième concerne :

- Un terrain situé rue des Ecoles.

Mr Alain RULLAND n'ayant pris part ni à la discussion, ni au vote, le conseil à l'unanimité décide de ne pas préempter ce bien.

SUPPRESSION D'UNE BOÎTE AUX LETTRES

Monsieur le Maire informe le Conseil que vendredi 8 juillet 2022 La Poste a fait enlever la boîte aux lettres qui était sur la place de Haimps. N'ayant pas été informés, nous avons pris contact avec les services de La Poste qui nous ont affirmé qu'un courrier nous avait été adressé pour nous prévenir. Après comptage, il s'avère qu'il n'est pas nécessaire qu'il y ait deux boîtes dans le village et celle de Fresneau étant la plus utilisée, c'est elle qui est maintenue en place. Il semblerait que la boîte qui se trouve à La Pinelle soit également menacée de disparition.

2 PERSONNEL COMMUNAL

OUVERTURE D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE

Pour donner suite à la dernière réunion du Conseil, et sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil à l'unanimité décide de :

- Créer un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe pour 35 heures, à compter du 15/09/2022,
- Créer un emploi de catégorie C pour 35 heures, à compter du 15/09/2022,
- Procéder aux déclarations de vacances et aux offres d'emploi afférentes,
- De mandater Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette opération.

3 VOIRIE

PROPOSITION D'ÉTUDE POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE LA GARE

Monsieur le Maire fait le compte-rendu de la réunion du 29 juin qui a eu lieu à la mairie. Il était accompagné de Mme Géraldine MARCHAL pour recevoir Mr REGNAULT et Mme FAYS de l'agence de Saint-Jean d'Angély de la DI du Département.

La RD 231E7 constituant l'accès principal à Haimps, à partir de la RD 939, la commune souhaite étudier l'aménagement de la section comprise entre le panneau d'entrée d'agglomération et le carrefour RD 231E7 /RD 231E10, en incluant les petits tronçons des 2 RC précitées situés au droit des équipements publics que sont la mairie, la bibliothèque, l'école et les équipements sportifs. Nous souhaitons des aménagements simples pour :

- Améliorer la sécurité des riverains « route de la Gare » ainsi qu'aux abords de la mairie et de l'école « rue du Bourg »,
- Créer des cheminements piétons vers les équipements publics,

- Respecter les règles d'accessibilité,
- Mettre aux normes l'arrêt de bus,
- Créer un réseau d'assainissement des eaux pluviales,
- Procéder à la réfection de la chaussée.

Une notice explicative synthétisant ces éléments nous a été transmise et elle avait adressée aux conseillers avant la réunion. Au vu de cette dernière, le Conseil devra confirmer à l'agence de Saint-Jean d'Angély de la DI son intention d'engager les études. Si tel est le cas, l'agence transmettra au siège de la DI les éléments nécessaires à la rédaction du projet de convention d'étude. Cette convention pourrait être signée d'ici la fin de l'année et les études ne démarreront que courant 2023.

Quant aux travaux, ils ne pourront être programmés qu'après ceux envisagés par Eau17.

Le coût de ces études, dont une partie sera constituée de prestations en régie et une autre partie de missions complémentaires, s'élève à 39 352,36 € HT avec une participation pour la commune de 9 838,09 €.

En ce qui concerne le coût d'objectif prévisionnel des travaux, il est de 560 ml x 900 € (ratio de référence) = 504 000,00 € HT.

Après discussion, le Conseil, par 9 voix pour et 1 abstention, décide d'engager les études et autorise Monsieur le Maire à faire cette confirmation à l'agence de Saint-Jean d'Angély de la DI.

TRAVAUX CHEMIN DE LA PINELLE

Monsieur le Maire informe le

Conseil que l'entreprise MARTIN TP a fait le débarras du chemin le mardi 12 juillet et les travaux devaient commencer le 18 juillet. La route ne sera pas fermée et les agriculteurs qui empruntent régulièrement le chemin ont été prévenus.

CANIVEAUX RUE DU PALMIER

Les travaux débuteront après ceux du chemin de La Pinelle.

PATA

Le PATA aura lieu fin août. Nous avons du calcaire mais une commande d'enrobé à froid est nécessaire. En ce qui concerne la préparation, nous ferons appel à un employé d'une commune voisine pour venir en soutien de notre employé communal.

4 BÂTIMENTS

COMPTE-RENDU DE LA VISITE DES LOGEMENTS SOCIAUX

Le lundi 4 juillet, Monsieur le Maire accompagné de Mmes Jennifer GABEAUD et Géraldine MARCHAL ont rencontré les locataires des

logements communaux. Mme GABEAUD fait le compte-rendu de cette visite qui avait pour but de voir les travaux nécessaires à l'entretien de ces deux logements. Les petits travaux pourront être

faits par l'employé communal, et en ce qui concerne les travaux un peu plus importants, des devis seront demandés.

5 VIE SCOLAIRE

CONSEIL D'ÉCOLE DU 23/06/2022

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Jennifer GABEAUD qui fait le compte-rendu du dernier conseil d'école. Au cours de ce dernier, les enseignantes ont fait quelques demandes de travaux, elles ont dressé le bilan de l'absentéisme, parlé des vacances apprenantes, fait le bilan financier des coopératives scolaires et le bilan des projets et sorties pour terminer par les perspectives pour l'année scolaire 2022-2023.

CONFÉRENCE DES MAIRES DU 27/06/2022

Cette réunion organisée par Vals de Saintonge Communauté avait pour but d'expliquer ce qu'est la compétence scolaire, quel est son coût et les perspectives.

Pour rappel, son financement est assuré selon deux modalités :

- Des attributions de compensation : liées à l'harmonisation des taux de la fiscalité en 2014 sur les secteurs d'Aulnay et de Loulay, à un transfert de charges sur le secteur de Saint-Jean d'Angély,

- La fiscalité nette perçue par la CDC.

La baisse des effectifs est aussi préoccupante sur les secteurs étant sous compétence scolaire que sur ceux hors compétence scolaire.

Au regard de la loi, l'exercice géographique de la compétence étant légal, il semblerait que l'on s'oriente vers un maintien de la situation actuelle.

RÉUNION AVEC TRANSGOURMET

Le lundi 4 juillet une réunion avait été organisée entre les membres du SIVOS et Transgourmet pour évoquer la loi Egalim et l'intégra-

tion à nos menus des producteurs locaux inscrits sur la plateforme Agri-locale 17. Monsieur le Maire a assisté à cette réunion en compagnie de Mmes Jennifer GABEAUD

et Géraldine MARCHAL. Mme GABEAUD fait le compte-rendu de la réunion.

6 ENVIRONNEMENT

FERME ÉOLIENNE DU BRIOU

Une visite préalable de chantier a eu lieu le mardi 12 juillet sur site en présence de Mr Laurent REDON et Mme Aurélie FRUCTUOSO d'Énergie Team, de Mr Michel FILLEUL maire de Massac, Mr Alain RULLAND et le représentant de

Charier TP chargé des voiries et terrassements. Étaient excusés Mr Stéphane AUGUSTIN et le représentant de Bouygues Energies et Services en charge de l'installation du réseau inter-éolien.

Les travaux débiteront dès la première semaine de septembre par

les voiries puis les terrassements. Il faudrait gagner 15 jours sur le planning prévisionnel puisque la société VESTAS prévoit la livraison des machines avant Noël alors qu'elles devaient arriver vers le 15 janvier 2023.

7 ANIMATION

COMPTE-RENDU DE L'INAUGURATION DE L'AIRE DE JEUX

Elle a eu lieu le 3 juillet en présence d'une centaine de personnes. Nous avons été très heureux et fiers de recevoir Mme Sylvie MARCILLY, Présidente du Département et Mme Corinne IMBERT, sénatrice. Mme la Présidente est arrivée vers 11h45, Monsieur le Maire lui a fait visiter les bâtiments publics du centre bourg avant de se rendre au Parvet pour procéder à l'inauguration. La commune l'ayant invitée au restaurant « La Table du Chef Corvez », nous avons pro-

fité du trajet pour faire un arrêt à notre église. Après le repas nous avons organisé une visite de « La P'tite maison », la brocante de La Pinelle. Finalement c'est vers 16h30 que Mme MARCILLY a quitté Haimps.

COMPTE-RENDU DU 14 JUILLET

Sous une chaleur accablante, sur les 146 personnes inscrites 130 sont venues. La journée s'est passée tranquillement, les tables étant régulièrement déplacées pour que les convives soient toujours à l'ombre. Le matin environ

25 cyclistes et une cinquantaine de marcheurs ont profité des balades organisées.

NOCTURNE EN VALS DE SAINTONGE

Une réunion préparatoire aura lieu le jeudi 28 juillet à 20h30. Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a signé la convention d'autorisation et de partenariat avec Vals de Saintonge Communauté. Le cachet artistique et la prestation technique pour la soirée s'élevant à 3 474,74 €, notre participation est de 347,47 € (10%).

8 QUESTIONS DIVERSES

PASS NATATION

À ce jour, nous en sommes à deux pass distribués.

CANICULE

Le plan communal de sauvegarde a été activé pour la deuxième fois en un mois. D'autre part, nous avons reçu un message d'eau17 qui nous alerte sur la situation hydrologique (baisse

du niveau des nappes et du débit des cours d'eau) qui affecte significativement les ressources destinées à la production d'eau potable.

RECHERCHE DE SALLE

A l'attention de la commission Animation, Monsieur le Maire indique que dans le cadre des animations de Noël, la Motte des

fées recherche une salle pour un spectacle de marionnettes « La soupe à la grimace » les 6 et 7 décembre.

Mardi 6 : deux séances pour les scolaires à 10h et 15h

Mercredi 7 : séance tout public à 11h

Si nous sommes intéressés il faudra contacter rapidement La Motte des fées.

FIN DE SÉANCE : 22H45

Le vieux

Troisième époque : vieillesse

Le vieux, assis devant la cheminée,
La tête penchée ; il est là, sans bouger.

Par moment, il parle à son vieux chien.
Il rêve, il pense à tout, à rien.

Il regarde les tisons se consumer.
Maintenant, à son âge, on est fatigué.
C'est qu'il ne s'est jamais reposé,
Toute sa vie, il a travaillé.

Il ferme les yeux, sa tête tombe en avant.

C'est qu'à son âge ça devient difficile !
Tout-à-coup une douleur l'empêche de s'assoupir
Juste à côté d'une autre qui le fait déjà souffrir

Il ne peut plus aider personne et ça ne va pas
s'améliorer !
Quand il se met au travail, il est tout de suite
fatigué
Alors, pour se consoler, il se dit que tant
que nous vieillissons,
Ça repoussera un peu plus loin le jour
du grand bond.

Le vieux, fauré d'avant la ch'minée
La tête penchée, est là, sans éboucher, aquené
Des moments i cause à son vieux cheun'
i sonjhe, i pense à tout et à reun'

l'gâde les tisons et les fiames dans le foujhé
Asteur, à thielle âjhe i l'est acabassé
O l'est qui s'est jhamais r'pousé
Tout' sa cheun'de vie il a besougné.

I feurme les zeulls, le menton li chet su le jhabot
O l'est qu'a thielle âjhe on d'vin burot !
D'in cot ine douleur l'empêche de dodaiiller

A'ssaque à coûté de l'aut, qui dejhâ le zagué

I peut pu ajhidé peursonne et i sonjhe
qu'o va pa s'amoudurer
Quand i s'met au tail i l'est viit'ment veusé

Alors peur se r'consoler, i s'dit tant
que jhe vieillissons
O r'pousse in p'tit pu loin le jho d'la queurvaïson !

François d'Hains
(Phil. BARBEAU)



Le dessin de Philippe

Aspèce de bon a reun' tes veignes
sont en pienes d'harbes ,o l'est pa
coum' thieu que t'aras
de la vendanghe !!!!

Quand o l'est trop bin fait o faut
en veurser la motié dan le foussé ,
alors o l'a pa b'soin
de s'échigner !!!!



VOS PHOTOS



Christophe Comte



Sylvia Benoist



Sylvia Benoist